

# DE NOUVELLES RACINES POUR NOTRE AGRICULTURE

Plaidoyer pour une politique  
agricole juste et durable



## Mentions légales

Ce plaidoyer pour la réorientation de l'agriculture luxembourgeoise est soutenu conjointement par les organisations suivantes : natur&ëmwelt a.s.b.l., Vereenegung fir Biolandwirtschaft Lëtzebuerg a.s.b.l., Greenpeace Luxembourg, Action Solidarité Tiers Monde, SOS Faim Luxembourg, Mouvement écologique, etika, CELL, Slow Food Luxembourg, Cercle de Coopération, Aide à l'Enfance de l'Inde et du Népal, Lëtzebuurger Landesverband fir Beienzuucht, SEED, Kampagne „ohne Pestizide“, Fairtrade Lëtzebuerg, Frères des Hommes, Foodsharing Luxembourg, Netzwierk Agroökologie, Fondation Partage, Ligue CTF, Vegan Society Luxembourg.

### Conception et rédaction

Benjamin Toussaint (good:matters)  
[www.goodmatters.net](http://www.goodmatters.net)

### Soutien sur le contenu

François Benoy (natur&ëmwelt a.s.b.l.), Raymond Aendekerk (Vereenegung fir Biolandwirtschaft Lëtzebuerg a.s.b.l.), Roger Schauls (Mouvement Ecologique), Ekkehart Schmidt (etika), Martina Holbach (Greenpeace), Céline Depiesse et Norry Schneider (CELL) ainsi que Christine Nehrenhausen et Raymond Klein (ASTM).

### Mise en page et conception graphique

Christiane Schwausch (good:matters)

### Coordination

natur&ëmwelt a.s.b.l.  
5, route de Luxembourg  
L-1899 Kockelscheuer  
+352 29 04 04 1  
[secretariat@naturemwelt.lu](mailto:secretariat@naturemwelt.lu)

### Impression

Imprimerie Reka, Ehlerange  
Impression climatiquement neutre sur papier FSC Recycled Credit

### Images

Crédits d'images : voir dernière page

4e édition : juin 2025

(traduction française: février 2026)

1re édition : janvier 2014

2e édition : avril 2017

3e édition : février 2018



# Table des matières

## 4 Quel est l'enjeu ?

- 5 À propos de Meng Landwirtschaft

## 6 L'agriculture luxembourgeoise : un état des lieux

- 6 Utilisation des sols
- 6 Spécialisation : élevage bovin et lait de vache
- 7 Exemple de bonne pratique : Durable et directe : les exploitations biologiques organisent la commercialisation de leur viande
- 8 Le secteur agricole en chiffres
- 8 Agriculture biologique
- 9 Cadre politique

## 10 Agriculture et environnement

- 10 Habitats ouverts et aquatiques : un équilibre menacé
- 10 Agriculture : leader incontesté
- 11 Pression sur les sols et les eaux
- 12 Les voies sont nombreuses, manque encore la volonté
- 13 Sans biodiversité, pas d'agriculture
- 13 Exemple de bonne pratique : Autriche : leader en agriculture biologique

## 14 Agriculture et climat

- 14 Émissions chez nous ...
- 15 ... et ailleurs
- 15 Protection du climat ...
- 15 ... et de l'agriculture
- 15 Exemple de bonne pratique : Pleine puissance : la Wallonie mise sur l'agriculture biologique

## 16 Le Luxembourg, l'UE et les autres

- 16 ... et la cohérence ?
- 16 La ruée vers les terres bon marché
- 17 Importations de soja et conséquences
- 17 Exemple de bonne pratique : Oikopolis : une success story résiliente issue de l'agriculture biologique luxembourgeoise
- 18 Les accords de libre-échange au détriment du Sud global ...
- 18 ... et au détriment des agriculteur-riche-s luxembourgeois-es

## 20 Agriculture et consommation

- 20 Agriculture et santé
- 21 Manger pour trois
- 21 Dissociation entre production et consommation
- 21 Exemple de bonne pratique : Agriculture solidaire : plus proche des producteur-riche-s et des produits

## 24 L'agriculture : secteur économique

- 24 Productivité et compétitivité d'abord
- 24 Protection de la nature en 2<sup>e</sup> place... ou plutôt 3<sup>e</sup>
- 25 Dans le rouge
- 25 Agriculteur-riche-s sous pression
- 27 Beaucoup à gagner, peu à perdre
- 27 Exemple de bonne pratique : Entrepreneuriat engagé : tofu bio "Made in Luxembourg"

## 28 L'agriculture, un bien commun

- 28 Too important to fail
- 28 Changement de priorités
- 28 Exemple de bonne pratique : Ceinture Aliment-Terre Liégeoise : coopération locale
- 29 Exemple de bonne pratique : De la nation de la viande à celle des plantes : le nouveau plan alimentaire du Danemark
- 29 Agriculture au sens large

## 30 Pistes d'action pour un avenir agricole durable

- 30 Exploiter le potentiel de l'agriculture pour la protection de la nature et de l'environnement
- 30 Promouvoir l'agriculture biologique
- 31 Concevoir un élevage durable et respectueux des animaux
- 31 Diversifier et renforcer la production locale
- 32 Ancrer une alimentation saine dans la société
- 32 Penser et planifier ensemble l'alimentation et l'agriculture
- 33 Valoriser les métiers agricoles
- 33 Remplacer le dogme de la concurrence par la solidarité
- 34 Références
- 36 Crédits d'images

# Quel est l'enjeu ?

L'agriculture et la politique agricole luxembourgeoises évoluent aujourd'hui dans un cadre défini, qui s'est progressivement structuré au fil des décennies selon les directives de la Politique agricole commune (PAC), avec la participation du gouvernement national. Elles sont marquées par des contraintes économiques, un esprit de concurrence et une spécialisation dans l'élevage intensif de bovins. Bien que la dernière réforme de la PAC pour la période 2023–2027 ait offert aux États membres une marge de manœuvre relativement importante pour réorienter la politique agricole de manière plus respectueuse de l'environnement, le Luxembourg n'a jusqu'à présent pas saisi cette opportunité (► chapitre L'agriculture luxembourgeoise : un état des lieux).

Alors que le cadre politique pour la mise en œuvre de la politique agricole est très étroit, les répercussions des pratiques agricoles dépassent largement le seul secteur agricole et concernent l'ensemble de la société. En effet, l'agriculture luxembourgeoise est étroitement liée à d'autres domaines tels que l'environnement, le climat, l'alimentation et la santé, ainsi qu'à d'autres acteurs – du commerce de détail aux entreprises de distribution, en passant par les agriculteur-riche-s en Europe et dans le monde entier. On observe un fossé croissant entre les besoins écologiques et sociaux de la société, les attentes des consommateur-riche-s et la manière dont l'agriculture est actuellement organisée.

Dans le système actuel, la collectivité a peu à gagner, mais beaucoup à perdre. Beaucoup à perdre, car les pratiques agricoles dominantes ont des impacts considérables sur l'environnement et la biodiversité (► chapitre Agriculture et environnement), sur le climat (► chapitre Agriculture et climat), sur les agriculteur-riche-s du Sud global (► chapitre Le Luxembourg, l'UE et les autres) ainsi que sur la santé de la population (► chapitre : Agriculture et consommation). Peu à gagner, car le secteur enregistre simultanément des pertes financières et ne parvient à dégager un revenu net positif que grâce aux aides publiques. Sans subventions, l'agriculture luxembourgeoise serait, d'un point de vue purement économique, une activité déficitaire (► chapitre L'agriculture : secteur économique).

De plus, la consommation alimentaire au Luxembourg n'est aujourd'hui que très peu couverte par la production locale (► chapitre Agriculture et consommation).

À l'inverse, une agriculture socialement et écologiquement durable offre de grandes opportunités – peu à perdre et beaucoup à gagner. L'agriculture possède un potentiel considérable, notamment dans le domaine de la protection de l'environnement, de la nature et du climat. Dans ce contexte, Meng Landwirtschaft plaide pour une réorientation fondamentale de la politique agricole. L'objectif est de sortir l'agriculture luxembourgeoise de son isolement politique actuel et de créer des forums permettant un débat sociétal plus large, où les différents aspects de l'agriculture et de l'alimentation soient considérés dans leur ensemble. Un principe central est le suivant : « Public money for public goods ». Les fonds publics devraient toujours être évalués selon leur contribution au bien commun. Par conséquent, les subventions devraient être davantage liées à des services publics concrets, tels que la protection de l'environnement et de la nature. En même temps, cela offre l'opportunité de revaloriser le métier d'agriculteur-riche-s. Les acteurs, projets et initiatives contribuant à une production, distribution et consommation alimentaire durable, même s'ils ne sont pas des exploitations agricoles classiques, devraient également pouvoir bénéficier de soutiens (► chapitre L'agriculture, un bien commun).

Une approche intégrative, prenant en compte les interactions entre l'agriculture, l'alimentation, l'environnement, le climat et la santé, est indispensable pour une agriculture durable au Luxembourg. Cela inclut également la protection et la promotion des systèmes locaux de production, de distribution et de commercialisation : les petites exploita-



En 2016, consommateur-riche-s et agriculteur-riche-s ont manifesté devant le ministère de l'Agriculture pour une agriculture durable et d'avenir, lors de la manifestation organisée par Meng Landwirtschaft.



En 2014, plus de 250 personnes ont répondu à l'appel de Meng Landwirtschaft pour un déjeuner collectif au Knuedler – en faveur d'une agriculture saine et durable.

tions et les réseaux régionaux doivent être renforcés afin de réduire la dépendance aux chaînes d'approvisionnement mondiales et d'augmenter la résilience du système agricole.

Meng Landwirtschaft appelle la politique luxembourgeoise à créer, au niveau national, des conditions-cadres dans lesquelles les exploitations agricoles ne soient pas seulement considérées comme des acteurs économiques en concurrence, mais soient intégrées dans leur contexte social et écologique et puissent agir au service du bien commun. Au niveau européen, le Luxembourg devrait utiliser sa voix au sein de la PAC de manière cohérente pour promouvoir et soutenir activement une agriculture durable, sociale et respectueuse de l'environnement. Dans ce contexte, le commissaire européen luxembourgeois actuellement en charge de l'agriculture et de l'alimentation, Christophe Hansen, porte une responsabilité particulière.

Cela profite à tous de considérer l'agriculture comme un élément d'un système global – et non principalement comme un secteur isolé, guidé par les lois du marché et de la concurrence. Il existe de nombreuses approches et structures dignes de soutien, qui n'attendent qu'à être reproduites et développées (► Bonnes pratiques et chapitre Pistes d'action pour un avenir agricole durable).

## À propos de Meng Landwirtschaft :

Meng Landwirtschaft est une plateforme regroupant des organisations non gouvernementales luxembourgeoises qui se consacrent à des questions liées à l'agriculture, à l'alimentation, à l'environnement, à la protection de la nature, au bien-être animal, à la protection des consommateurs, à la santé et à la coopération au développement.

La plateforme a été créée en 2010 dans le contexte de la réforme de la Politique agricole commune (PAC) de l'Union européenne. En 2014, elle a présenté pour la première fois ses revendications concernant la réorientation de l'agriculture luxembourgeoise et des relations Nord-Sud dans le cadre de la mise en œuvre de la PAC au Luxembourg.

Les organisations membres de la plateforme sont : natur&emwelt a.s.b.l., Vereenigung fir Biolandwirtschaft Lëtzebuerg a.s.b.l., Greenpeace Luxembourg, Action Solidarité Tiers Monde, SOS Faim Luxembourg, Mouvement écologique, etika, CELL, Slow Food Luxembourg, Cercle de Coopération, Aide à l'Enfance de l'Inde et du Népal, Lëtzebuenger Landesverband fir Beienzuucht, SEED, Campagne « sans pesticides », Fairtrade Lëtzebuerg, Frères des Hommes, Foodsharing Luxembourg, Netzwiark Agroökologie, Fondation Partage, Ligue CTF, Vegan Society Luxembourg.

Meng Landwirtschaft souhaite stimuler et participer activement au débat public sur l'avenir de l'agriculture au Luxembourg. La plateforme s'engage pour plus de solidarité envers les petites exploitations locales ainsi qu'envers les petit-e-s producteur-ric-e-s du Sud global.

# L'agriculture luxembourgeoise : un état des lieux

## Utilisation des sols

Le Luxembourg dispose d'une surface agricole utile totale de 133 008 hectares (en 2023), ce qui correspond à environ la moitié de la superficie totale du pays. Cela représente environ 2 000 m<sup>2</sup> par habitant.e. La surface agricole utile se compose de 52,5 % de prairies permanentes (69 760 ha), 46,1 % de terres arables (61 326 ha) et 1,4 % de cultures permanentes (1 922 ha, principalement viticulture et arboriculture fruitière).<sup>1</sup> De nombreuses exploitations luxembourgeoises louent également des terres à l'étranger, pour une superficie totale de 12 452 hectares en 2023.<sup>2</sup> S'y ajoutent environ 12 500 hectares outre-mer – principalement en Amérique du Sud – destinés à la production d'environ 28 000 tonnes de soja, utilisées comme alimentation animale



De nombreux arguments s'opposent à la poursuite de l'agrandissement et de l'industrialisation de la production laitière.

pour l'élevage luxembourgeois.<sup>3</sup> Par ailleurs, 44 % des terres arables luxembourgeoises sont consacrées à la production de fourrages. Le reste est utilisé pour la culture de céréales (42 %), de plantes industrielles (6 %), de pommes de terre (1 %), de légumineuses (1 %) et d'autres cultures (1 %). Environ 3 % des terres sont laissées en jachère.<sup>4</sup>

## Spécialisation : élevage bovin et lait de vache

L'agriculture luxembourgeoise est fortement spécialisée dans l'élevage bovin, en particulier dans la production de

lait de vache. Sur un total de 1 822 exploitations agricoles, 958 – soit un peu plus de la moitié – sont des exploitations bovines. Parmi celles-ci, on compte 487 exploitations spécialisées dans la production laitière, 417 spécialisées dans l'élevage de bovins à viande (élevage et engraissement) et 54 exploitations combinant les deux activités (2023).<sup>5</sup> De plus, les exploitations bovines appartiennent généralement aux structures les plus grandes et en croissance continue. Alors qu'en 2008 il n'existait que 40 exploitations comptant au moins 100 vaches laitières, on en dénombrait déjà 184 en 2023.<sup>6</sup> Le Luxembourg fait ainsi partie des pays de l'UE ayant le cheptel moyen par exploitation le plus élevé.<sup>7</sup>

En 2023, le Luxembourg comptait environ 200 000 bovins, dont 55 496 vaches laitières.

Alors que leur nombre est resté globalement stable depuis 2013, la production moyenne de lait par vache est passée de 6 863 kg en 2014 à 8 456 kg en 2023. Cela a entraîné une augmentation de 48 % de la production nationale de lait, atteignant 469 286 tonnes en 2023.<sup>8</sup> Alors que le Luxembourg est importateur net pour de nombreux autres produits alimentaires, une part importante de la production laitière est exportée. En effet, le pays produit environ deux tiers de lait de plus qu'il n'en consomme.<sup>9</sup>

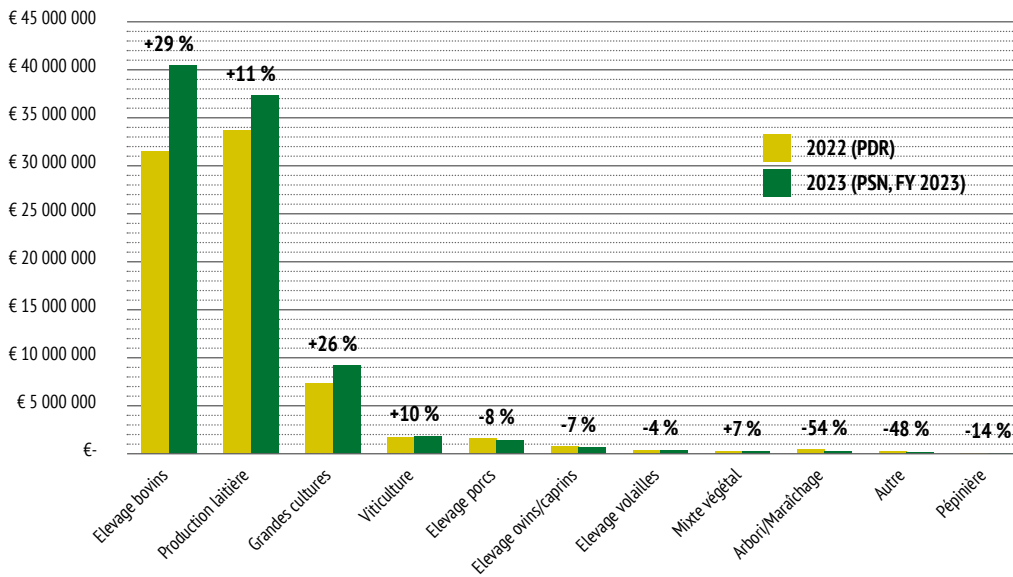
Cette spécialisation dans l'élevage bovin et la production laitière a des conséquences importantes sur l'utilisation des ressources et des terres agricoles nécessaires à la production de fourrages. Les exploitations laitières et bovines occupent 76,1 % de la surface agricole utile.

En 2023, 35,6 % de la valeur totale de la production agricole luxembourgeoise provenaient de la production laitière (environ 214 millions d'euros), 12,6 % (75 millions d'euros) de l'élevage bovin, et 25,9 % (156 millions d'euros) de la production de plantes fourragères.<sup>10</sup> Ainsi, 74,1 % de la valeur ajoutée agricole provenaient du secteur bovin.<sup>11</sup>

Le fort degré de spécialisation est clairement soutenu par les aides publiques.

Sur un total de 92 millions d'euros d'aides agricoles versées en 2023, 44 % (environ 40,5 millions d'euros) sont allés aux exploitations détenant des bovins à viande et 40,6 % (environ 37 millions d'euros) aux exploitations laitières – soit plus de 84 % des fonds totaux. Dans le secteur des fruits et légumes, les aides reçues ont diminué en 2023, principalement en raison de la baisse du nombre d'agriculteur-riche dans ce domaine, passé de 30 à 14 entre 2022 et 2023.<sup>12</sup>

## Aides reçues (totales) en fonction de l'OTE



Source : Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture, Annexe Summary on the state of implementation of the CAP strategic plan during financial year 2024, p.2.

Avec l'introduction de la Politique Agricole Commune (PAC) de l'Union européenne en 1962, le Luxembourg a été encouragé à se concentrer sur certains secteurs dans le but d'accroître la productivité et la compétitivité européennes. Aujourd'hui, le ministère de l'Agriculture justifie cette focalisation sur la production laitière et l'élevage bovin en déclarant : « Ces productions permettent de valoriser au mieux les prairies et pâturages naturellement dominants conformément aux conditions climatiques et pédologiques du territoire luxembourgeois. »<sup>13</sup> Cependant, une analyse du Service d'Économie Rurale (SER), dépendant du ministère de l'Agriculture et basée sur les données de 258 exploitations laitières, montre qu'en 2022, la production moyenne de lait

(7 815 kg par vache) provenait à 68 % (5 286 kg/vache) d'aliments concentrés, et seulement à 32 % (2 529 kg/vache) de fourrages de base. Ces derniers se composaient à parts égales d'herbe et de maïs.<sup>14</sup> Ainsi, les prairies naturelles du Luxembourg ne constituent la base que de 16 % de la production laitière, tandis que les 84 % restants nécessitent des terres arables au Luxembourg et à l'étranger.

Cette forte spécialisation et la surproduction qui en découle entraînent des conséquences écologiques, climatiques et sociales considérables, et rendent l'ensemble de l'agriculture luxembourgeoise fortement dépendante d'une seule filière de production.

## Durable et directe : les exploitations biologiques organisent la commercialisation de leur viande

Exemple  
de bonne  
pratique

L'association d'intérêt collectif « Vermarktung Lëtzebuurger Biofleesch a.s.b.l. » a été fondée en 2010 par des agriculteur-riche-s bio engagé-e-s, afin d'organiser la commercialisation de leur viande biologique. Aujourd'hui, l'association regroupe plus de 50 exploitations certifiées biologiques, principalement des exploitations de prairies permanentes pratiquant le pâturage de bovins, de moutons et, dans certains cas, de porcs. En agriculture biologique, les bovins jouent un rôle essentiel dans le maintien de la fertilité des sols, grâce à leurs déjections naturelles qui nourrissent la terre. Contrairement aux prairies intensivement fauchées et fertilisées, le pâturage extensif a un impact nettement plus positif sur la biodiversité des prairies.

Le Luxembourg dispose de grandes surfaces de prairies permanentes, souvent inadaptées à la culture arable en raison de leur composition des sols ou de leur pente.

La faible densité de cheptel dans l'agriculture biologique, adaptée à la taille de l'exploitation, garantit un excellent bilan écologique et contribue à la protection du climat. L'élevage y est pratiqué selon des critères biologiques stricts et dans le respect du bien-être animal. Les animaux pâturent principalement et se nourrissent d'herbe, complétée par un peu de céréales broyées. L'utilisation de soja et de matières premières issues d'OGM est strictement exclue.

Une attention particulière est accordée à la relation directe entre agriculteur-riche-s et boucher-ère-s, afin de renforcer la confiance dans la traçabilité de la chaîne alimentaire et de garantir des prix équitables. Chaque exploitation est certifiée annuellement par un organisme de contrôle indépendant. Outre la certification biologique européenne, les produits carnés portent également les labels BIOMAUFEL ou BioGreenBeef, garants de qualité et de durabilité.

► [ivlb.lu/en](http://ivlb.lu/en), [biomaufel.lu/fr/producers](http://biomaufel.lu/fr/producers), [biogreenbeef.lu](http://biogreenbeef.lu) et [dieklimakuh.de](http://dieklimakuh.de)

## Le secteur agricole en chiffres<sup>15</sup>

Depuis soixante ans, le nombre d'exploitations agricoles au Luxembourg ne cesse de diminuer. Alors qu'on en comptait 13 578 en 1950, il n'en restait plus que 1 822 en 2023, dont seulement 980 exploitations à titre principal<sup>16,17</sup>. Dans le même temps, la taille moyenne des exploitations augmente régulièrement : de 59,75 hectares en 2010 à 72,52 hectares en 2023 (contre 10,09 hectares en 1951)<sup>18</sup> – l'une des plus élevées de l'Union européenne.<sup>19</sup>

Le nombre de personnes employées dans le secteur agricole diminue également : en 1990, l'emploi représentait encore 5 955 équivalents temps plein<sup>20</sup>, contre seulement 3 405 en 2023.<sup>21</sup> Dans l'ensemble, les exploitations familiales continuent de dominer le paysage agricole. En 2022, on recensait 2 427 travailleur-se-s familiaux-iales et 1 104 non familiaux-iales.<sup>22</sup>

L'âge moyen des chef-fe-s d'exploitation et, dans une certaine mesure, de la main-d'œuvre agricole, est supérieur à la moyenne, même si le Luxembourg compte relativement plus de jeunes agriculteur-ric-e-s que la moyenne européenne.<sup>23</sup> En 2023, 70,8 % des agriculteur-ric-e-s avaient plus de 40 ans, 52,3 % plus de 50 ans et 26,5 % plus de 60 ans.<sup>24</sup> La reprise des exploitations est donc un sujet largement débattu : investissements élevés, charge de travail importante (y compris les week-ends) et revenus incertains compliquent la succession. Entre 2005 et 2019, le revenu agricole représentait environ 28 % du salaire moyen national. Cette part est passée de 41 % en 2007 à 19 % en 2009, restant inférieure à la moyenne européenne.<sup>25</sup> Les exploitations hors production laitière et viticole sont particulièrement touchées. De plus, la part des producteur-ric-e-s primair-e-s dans la valeur ajoutée totale du secteur agroalimentaire

n'est que de 10 %, la plus faible de l'UE, tandis que la majeure partie de la valeur ajoutée revient à la distribution de denrées alimentaires et de boissons.<sup>26</sup>

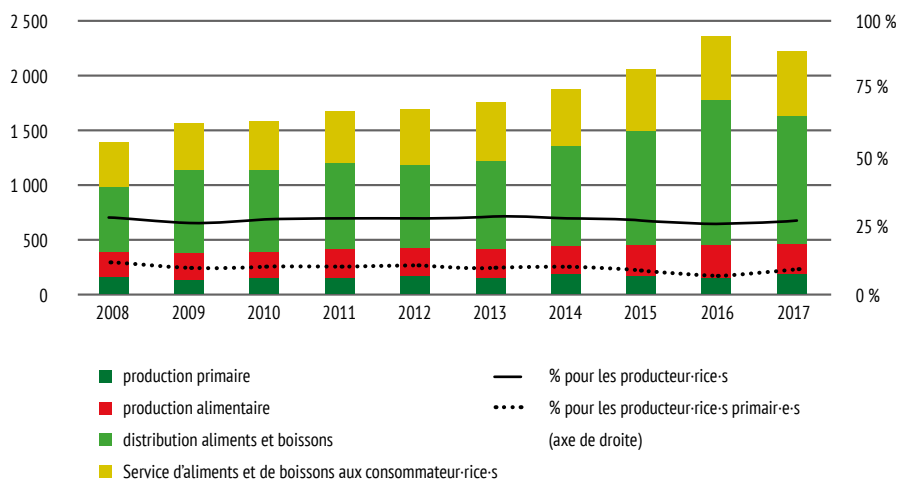
En 2023, la valeur totale de la production agricole luxembourgeoise s'élevait à 600 millions d'euros. En face, les consommations intermédiaires (biens et services achetés ou utilisés dans le processus de production agricole) représentaient 452 millions d'euros. En les déduisant du total, on obtient une valeur ajoutée brute de 148 millions d'euros.<sup>27</sup> Après déduction des amortissements, impôts, salaires et intérêts, il restait un revenu net global de près de 49 millions d'euros, sachant que 90 millions d'euros de subventions publiques agricoles étaient déjà inclus dans ce résultat positif.<sup>28</sup>

La part de l'agriculture dans la valeur ajoutée brute totale de l'économie luxembourgeoise est en déclin depuis des décennies : elle s'élevait à 0,7 % en 2000, 0,3 % en 2010, et oscille depuis entre 0,2 et 0,3 %, soit en dessous de la moyenne européenne (1,8 % en 2019) et de celle des pays voisins.<sup>29</sup> Et bien que le secteur agricole représente 8,1 % des exportations luxembourgeoises, la balance commerciale agricole s'est considérablement détériorée au cours des dix dernières années, notamment en raison de la hausse des importations de fourrages.<sup>30</sup>

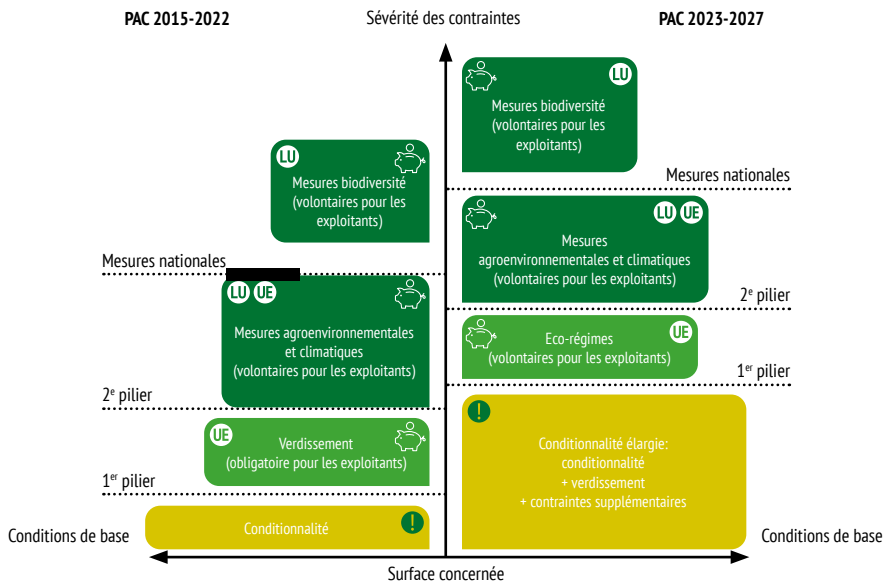
## Agriculture biologique

En 2020, seulement 4,6 % de la surface agricole utile au Luxembourg étaient consacrés à l'agriculture biologique, un chiffre nettement inférieur à la moyenne de l'Union européenne, qui s'élevait alors à 8 %. Avec le plan d'action national « PAN-Bio 2025 », le gouvernement s'était fixé pour objectif de porter cette part à 20 % d'ici fin 2025. À l'automne 2024, la surface bio atteignait 7,7 % (9 328 ha)<sup>31</sup>,

Part de la valeur ajoutée des producteur-ric-e-s primair-e-s dans la chaîne alimentaire au Luxembourg (en millions d'€)



Source : Commission Européenne – Direction générale de l'agriculture et du développement rural, Data Explorer.



### Comparaison de la construction progressive de l'« architecture verte » dans l'ancienne et la PAC actuelle

Source : Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture, Rapport annuel 2023, p.59.

soit une augmentation de 47 % par rapport aux 6 324 hectares enregistrés en 2020, au moment de l'entrée en vigueur du plan. Cependant, l'objectif des 20 % pour 2025 ne sera clairement pas atteint : avec 7,7 %, le Luxembourg reste en dessous de la moyenne européenne, qui atteint 10,9 %.<sup>32</sup> Malgré les avantages écologiques de l'agriculture biologique – notamment en matière de biodiversité, de protection du climat et des ressources, ainsi que de bien-être animal – aucune mesure concrète future du gouvernement n'a encore été clairement annoncée à ce sujet. Un nouveau plan d'action est prévu pour 2026.

Dans le secteur biologique, les exploitations laitières et bovines dominent également. En 2023, sur 560 exploitations laitières, 15 (soit 2,7 %) étaient des exploitations de lait biologique.<sup>33</sup> Cependant, les fermes biologiques se distinguent des exploitations conventionnelles par une plus grande diversité tant dans l'élevage que dans les cultures. Les filières de production telles que la volaille, l'élevage ovin et porcin, ainsi que la culture de pommes de terre et de légumes, sont davantage développées dans l'agriculture biologique.<sup>34</sup>

## Cadre politique

La Politique agricole commune (PAC) de l'Union européenne définit le cadre dans lequel s'inscrit la politique agricole des États membres. Pour la mise en œuvre de la PAC actuelle (2023–2027), l'UE consacre un budget total d'environ 386 milliards d'euros, soit environ 31 % de son budget global.<sup>35</sup> La PAC fait régulièrement l'objet de réformes visant à l'adapter aux nouveaux défis économiques, sociaux et environnementaux.

Dans le cadre de la PAC 2023–2027, la Commission européenne invite expressément les États membres à renforcer leurs efforts en matière de protection de l'environnement et de la biodiversité.<sup>36</sup> À cette fin, la nouvelle PAC repose sur trois instruments essentiels : les mesures

agroenvironnementales et climatiques (MAEC), les programmes de développement rural, ainsi que la « conditionnalité renforcée » et les « éco-régimes », qui remplacent l'ancien mécanisme de verdissement.<sup>37</sup> Cette réforme la plus récente de la PAC accorde une plus grande flexibilité aux États membres dans la définition de leurs politiques agricoles nationales, ce qui s'est déjà manifesté dans l'élaboration des plans stratégiques nationaux.<sup>38</sup>

Le 18 décembre 2020, la Commission européenne a adressé une lettre au gouvernement luxembourgeois,<sup>39</sup> dans laquelle elle se contentait d'analyser la situation de l'agriculture nationale et de formuler des recommandations pour l'élaboration du Plan stratégique national de mise en œuvre de la PAC 2023–2027. Le projet de plan, élaboré par le ministère luxembourgeois de l'Agriculture là-dessus,<sup>40</sup> a toutefois suscité des critiques importantes de la part de la Commission, qui le jugeait insuffisamment ambitieux pour amorcer la transition agricole nécessaire. Selon la Commission, des mesures beaucoup plus fortes étaient nécessaires, notamment dans les domaines de la protection de la biodiversité, de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, ainsi que pour garantir une qualité de l'air et des eaux souterraines satisfaisante.<sup>41</sup> Après plusieurs échanges, le Plan stratégique national présenté par le Luxembourg a finalement été approuvé par la Commission européenne le 13 septembre 2022,<sup>42</sup> et est entré en vigueur le 1er janvier 2023. Le 13 juillet 2023, la Chambre des députés luxembourgeoise a adopté la loi agricole nationale, fondée sur ce plan, laquelle a été promulguée en août 2023.<sup>43</sup>

Cependant, tant dans ses relations avec la Commission européenne que dans la mise en œuvre nationale de la loi agricole, le gouvernement luxembourgeois fait preuve d'une certaine réticence et n'exploite pas pleinement les nouvelles marges de manœuvre offertes pour promouvoir une politique agricole plus durable. Meng Landwirtschaft appelle le gouvernement à faire preuve de davantage de courage et d'initiative dans la poursuite des objectifs environnementaux et de biodiversité.

# Agriculture et environnement

## Habitats ouverts et aquatiques : un équilibre menacé

Dans le cadre de l'évaluation de la mise en œuvre de la directive européenne Habitats-Faune-Flore, l'Observatoire de l'Environnement Naturel<sup>44</sup> (OEN) a publié en 2022 un rapport dressant un constat alarmant sur l'état des habitats naturels au Luxembourg.

Selon ce rapport, les deux tiers des habitats naturels se trouvent dans un état de conservation "insuffisant" ou même "mauvais". La situation est particulièrement préoccupante dans les milieux ouverts : l'ensemble des habitats de milieux ouverts étudiés ont été classés comme étant en mauvais état de conservation, et pour six sur sept, cet état continue de se détériorer. La situation des habitats aquatiques est tout aussi inquiétante.<sup>45</sup>

Il n'est guère surprenant que, là où la nature souffre, la biodiversité elle aussi décline fortement. Un mauvais état écologique se traduit inévitablement par une diminution, voire une disparition totale de certaines espèces. En conséquence, la proportion d'espèces présentant un mauvais état de conservation est particulièrement élevée dans les habitats ouverts, humides et aquatiques, atteignant 83 %.<sup>46</sup> Une mise à jour de la Liste rouge des oiseaux nicheurs du Luxembourg, publiée en été 2024, confirme cette tendance, avec un nouveau déclin marqué de nombreuses espèces autrefois communes.<sup>47</sup>

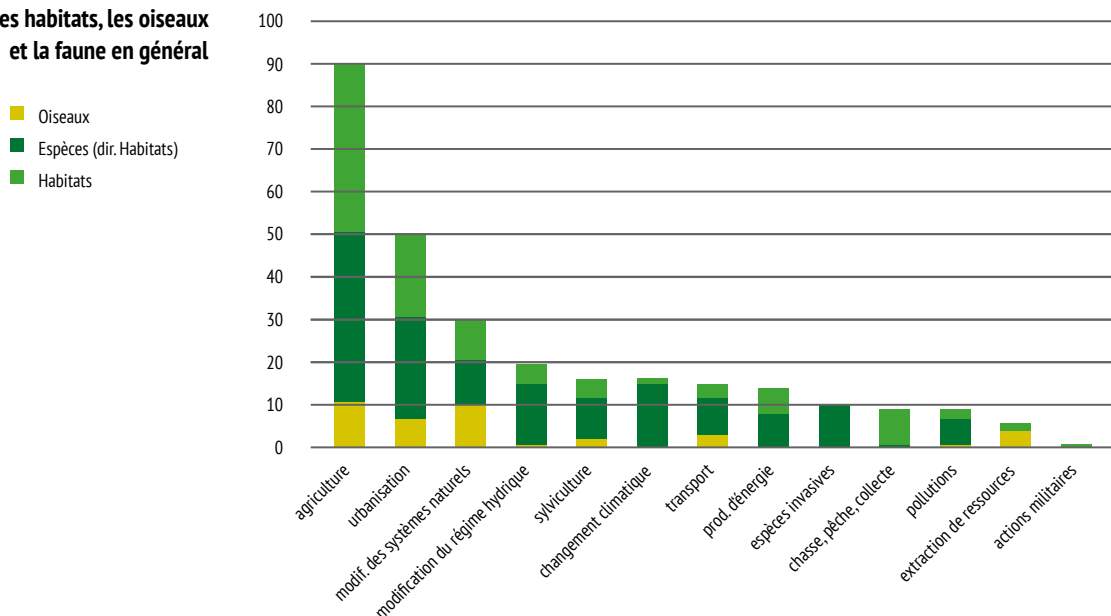
Les papillons constituent un indicateur particulièrement fiable de l'évolution dramatique des habitats de milieux ouverts. En comparaison européenne, le Luxembourg enregistre une régression supérieure à la moyenne des espèces de papillons communes, particulièrement celles dépendantes des milieux ouverts. Tandis que les papillons forestiers présentent depuis trente ans des populations relativement stables, les effectifs des espèces typiques des milieux ouverts ont fortement chuté.<sup>48</sup> Dans l'ensemble, on observe que la perte de biodiversité est particulièrement marquée dans les zones d'agriculture intensive.

## Agriculture : leader incontesté

Le mode de production agricole demeure, au Luxembourg, de loin le principal moteur de la perte rapide de biodiversité, suivi par l'urbanisation diffuse et la modification des systèmes naturels. Bien que le changement climatique prenne une importance croissante, il contribue actuellement relativement peu à ce déclin.<sup>49</sup>

Dans le domaine des cultures annuelles et permanentes, les principales menaces pour les habitats et les espèces proviennent surtout de l'usage excessif de pesticides, de l'agrandissement des parcelles, ainsi que du manque d'éléments structurels dans le paysage et de densités de semis

Menaces pour les habitats, les oiseaux et la faune en général



Source : Rapport de l'Observatoire de l'Environnement naturel, 2022, p.27.

élevées.<sup>50</sup> L'appauvrissement progressif des cultures, l'abandon des rotations, l'emploi d'herbicides, ainsi que la densité élevée des peuplements végétaux due à une fertilisation intensive et à la sélection de variétés de céréales à forte biomasse<sup>51</sup> ont conduit, au cours des dernières décennies, à une régression drastique des plantes messicoles. Sur les parcelles cultivées de manière conventionnelle, on trouve environ trois fois moins de plantes adventices que sur les parcelles exploitées en agriculture biologique, et également moins d'espèces inscrites sur la Liste rouge.

Dans les prairies et pâturages, une fréquence de fauche élevée (plus de deux fois par an) ainsi que des dates de fauche trop précoces ont des effets particulièrement négatifs sur la nature. Cela favorise la survie quasi exclusive des graminées résistantes à la coupe, tandis que la diversité des plantes herbacées diminue fortement. Un chargement en bétail élevé favorise également uniquement les espèces tolérantes au piétinement et au broutage. La réduction drastique de l'offre florale limite considérablement la disponibilité en nectar pour les insectes. De nombreuses plantes ne parviennent plus à produire leurs graines, et disparaissent progressivement du paysage.

## Pression sur les sols et les eaux

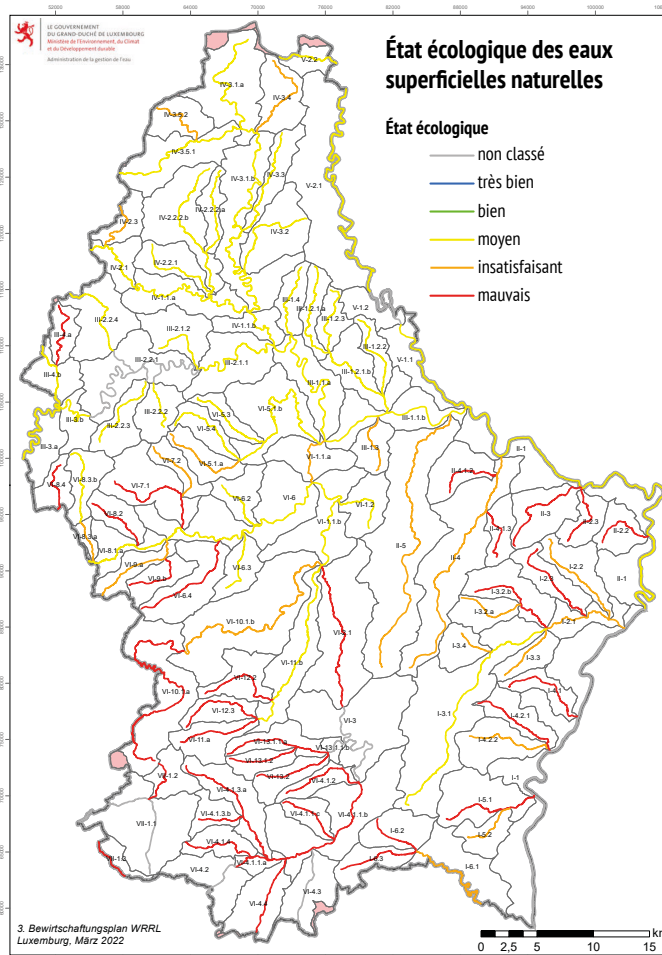
Un sol sain se caractérise par une teneur élevée en matière organique, composée pour environ la moitié de carbone. Plus cette proportion est importante, plus le sol est fertile et productif. Au Luxembourg, la teneur moyenne en carbone organique des sols cultivés n'est cependant que de 24,2 g/kg, soit nettement en dessous de la moyenne européenne de 43,1 g/kg.<sup>52</sup>

Une des principales raisons en est la forte pression exercée sur les sols luxembourgeois par une fertilisation intensive, entraînant d'importants excédents d'azote. Ces derniers contribuent de manière significative à l'eutrophisation<sup>53</sup> des écosystèmes naturels – les sols et les eaux étant particulièrement touchés. Un autre problème majeur concerne les émissions élevées d'ammoniac. L'ammoniac réagit avec d'autres polluants atmosphériques, favorisant ainsi la formation de particules fines nocives pour la santé. Il contribue également à l'acidification des sols, contamine les eaux souterraines et agit indirectement comme moteur des émissions de protoxyde d'azote (N<sub>2</sub>O).<sup>54</sup> En 2018, 94 % de l'ensemble des émissions provenaient de l'agriculture, dont 82 % de l'élevage. La production laitière, générant d'importantes quantités de lisiers, est particulièrement responsable des émissions d'ammoniac.<sup>55</sup>

Selon le 3<sup>e</sup> plan de gestion de l'eau (2021–2027) de l'Administration de la gestion de l'eau, aucun des 98 masses d'eau de surface naturelles du Luxembourg ne se trouve

plus dans un bon état écologique.<sup>56</sup> Les apports diffus de nutriments issus de l'exploitation agricole – par érosion, ruissellement, drainage ou infiltration depuis les nappes superficielles – dégradent fortement la qualité de l'eau.<sup>57</sup> Si les eaux souterraines sont quantitativement dans un bon état, environ la moitié des masses d'eau présentent une pollution chimique. Les apports diffus de nitrates et de produits phytosanitaires constituent une menace majeure pour la qualité des eaux souterraines.<sup>58</sup>

Une étude récente révèle en outre que les eaux européennes sont fortement contaminées par l'acide trifluoroacétique (TFA) – un produit de dégradation persistant et très mobile des pesticides PFAS, gaz fluorés et autres « produits chimiques éternels ».<sup>59</sup> Les PFAS sont libérés dès leur fabrication, mais surtout lors de leur utilisation et élimination. L'usage des pesticides figure parmi les principales sources de contamination des milieux aquatiques par les PFAS. Dans l'Alzette, près de Mersch, des concentrations de TFA d'environ 1 220 ng/l ont été mesurées – soit plus du double de la valeur limite proposée par la directive européenne sur l'eau potable pour les « PFAS totaux » (500 ng/l). L'étude montre que la pollution est largement répandue, touchant tout particulièrement les régions à dominante agricole. Les données actualisées du ministère de l'Agriculture (2024) indiquent que près de la moitié des 38 pesticides PFAS autorisés dans l'UE sont également utilisés au Luxembourg.<sup>60</sup>



## Les voies sont nombreuses, manque encore la volonté

L'agriculture constitue aujourd'hui le principal facteur de pression sur l'environnement et la biodiversité au Luxembourg – mais elle représente également le levier le plus important pour un changement durable. De nombreuses études, notamment celle réalisée en 2021 par le FiBL<sup>61</sup> et l'IFAB<sup>62</sup>, à la demande de l'Observatoire de l'environnement naturel,<sup>63</sup> ont décrit en détail les mesures nécessaires et leur ampleur pour promouvoir une agriculture plus respectueuse de l'environnement.

Pour les terres arables luxembourgeoises, l'étude a identifié un besoin d'au moins 25 % de surfaces sur lesquelles des mesures favorables à la biodiversité devraient être mises en œuvre. Parmi celles-ci, 7 % devraient être consacrées à des mesures « hors culture » (Off-Crop), impliquant une interruption temporaire de la production agricole et un abandon total des engrais et produits phytosanitaires. Des exemples incluent des jachères enherbées spontanément ou des prairies fleuries pérennes.

### Bilan des mesures de soutien agricole et environnemental

Propositions de mesures IFAB	Objectif (ha)	Situation 2024 (ha)	Besoin d'action
<b>Prairie</b>			
Prairies extensives	2.642	5.889	0
Pâturages extensifs	13.607	28.158	0
bandes d'herbe ancienne	2.715	586	2.129
Bandes riveraines / Bandes tampons	2.715	206	2.509
<b>Total prairies</b>	<b>21.679</b>	<b>34.839</b>	<b>4.638</b>
<b>Terres arables</b>			
<b>Mesures hors culture (off-crop)</b>			
Jachère enherbée spontanément	1.131	300	831
Prairies fleuries pérennes	1.282	204	1.078
Parcelles de protection des adventices des champs	886	110	776
Bords de champs riches en espèces	1.225	3	1.222
<b>Mesures intégrées aux cultures (in-crop)</b>			
Champs extensifs / Champs clairsemés	7.435	0	7.435
Bandes en bord de champ	3.098	232	2.866
Cultures de légumineuses à petits grains	3.098	0	3.098
<b>Total terres arables</b>	<b>18.155</b>	<b>849</b>	<b>17.306</b>

Source : Vorschläge zum Erhalt der biologischen Vielfalt in der Agrarlandschaft Luxemburg, 2025, p.43.

Les 18 % restants devraient être réservés à des mesures « en culture » (In-Crop), où la production se poursuit mais de manière moins intensive, avec une baisse temporaire du rendement – par exemple une densité de semis réduite ou la création de bandes en bordure de champs. En complément, jusqu'à 5 % des terres arables pourraient être utilisées pour la culture de légumineuses à petites graines.<sup>64</sup>

Pour les prairies et pâturages, l'étude a estimé qu'environ 30 % de la surface totale devrait être gérée de manière écologique. Parmi celles-ci, 25 % devraient concerner l'extensification des prairies et pâturages, afin de favoriser la biodiversité. Les 5 % restants devraient être consacrés à la création d'éléments linéaires tels que bandes riveraines, bandes tampons ou bandes d'herbe ancienne, servant d'habitats refuges essentiels pour la flore et la faune.<sup>65</sup>

La comparaison entre les besoins identifiés et les mesures effectivement mises en œuvre dans le cadre des programmes agro-environnementaux luxembourgeois révèle d'importants déficits. Dans les prairies, l'écart est particulièrement frappant pour les éléments linéaires : sur les 5 430 hectares nécessaires, seuls 792 hectares ont été réalisés. Le besoin de surface pour les prairies et pâturages extensifs, identifié par le FiBL et l'IFAB, a certes été largement dépassé en 2024, mais cela s'explique principalement par la mise en œuvre de mesures dites « vert clair », c'est-à-dire sans effets directs sur la biodiversité. Ainsi, sur les 34 839 hectares enregistrés, la mesure « maintien d'un faible chargement en bétail » représente à elle seule plus de 23 000 hectares.

Concernant les terres arables, les retards sont également considérables. Pour les mesures « hors culture » (Off-Crop), seulement 617 hectares ont été réalisés sur les 4 524 nécessaires. Dans le domaine des mesures intégrées à la production (In-Crop), la mise en œuvre est quasi inexistante : 232 hectares ont été appliqués, alors que 13 630 hectares seraient requis.<sup>66</sup>

Le problème actuel ne réside pas dans le manque de connaissances, mais dans l'absence de priorisation et de volonté de mettre en œuvre les mesures nécessaires. Comme l'a souligné la Commission européenne : « L'expérience passée nous montre que les incitations actuelles ne suffisent pas pour garantir l'engagement des agriculteurs, à une assez grande échelle, en faveur de la préservation et du rétablissement de la biodiversité dans les zones arables. [...] La faiblesse des incitations à créer de nouveaux biotopes, combinée au risque de diminution des couloirs écologiques en raison de l'augmentation de la taille des exploitations, constitue un risque évident. »<sup>67</sup>



Une multitude de mesures est nécessaire pour contrer le déclin des espèces causé par l'utilisation de pesticides, la pollution nutritive et l'exploitation intensive.

## Sans biodiversité, pas d'agriculture

Notre nature fournit des services écosystémiques essentiels qui demeurent indispensables malgré les progrès technologiques. Ces services incluent des services d'approvisionnement tels que les ressources naturelles et la formation des sols, ainsi que des fonctions de régulation comme le stockage du CO<sub>2</sub> et la protection contre les inondations. La préservation de la biodiversité et la production alimentaire assurée par l'agriculture ne sont pas en contradiction – bien au contraire : « La biodiversité est le fondement de l'agriculture et l'origine de toutes les plantes cultivées et races animales domestiques. Elle constitue la base des services écosystémiques indispensables au maintien de l'agriculture et du bien-être humain. »<sup>68</sup>

Un exemple de tels services écosystémiques est la pollinisation des plantes par des insectes tels que les abeilles sauvages, syrphes et papillons. Ces espèces jouent un rôle clé dans les écosystèmes et contribuent à la pollinisation de 78 % des plantes à fleurs en Europe. Par ailleurs, 84 % des cultures européennes – notamment les arbres fruitiers, cultures maraîchères et oléagineuses – bénéficient au moins partiellement de leur pollinisation. Plus la diversité des pollinisateurs est grande, plus la pollinisation est stable et efficace, ce qui se traduit directement par un meilleur rendement et une qualité accrue des cultures.<sup>69</sup>

Les agriculteur-riche-s, au Luxembourg comme ailleurs, ont donc un intérêt direct à restaurer la biodiversité. Mais c'est aussi dans l'intérêt de l'ensemble de la société – y compris du monde politique – de créer des conditions-cadres permettant une agriculture respectueuse de l'environnement, tout en rendant économiquement viable pour celles et ceux qui la pratiquent.

## Autriche : leader en agriculture biologique

Nulle part en Europe, il n'y a autant de producteur-riche-s bio qu'en Autriche. Franz Fischler, ministre de l'Agriculture de 1989 à 1994 et plus tard commissaire européen à l'Agriculture, a mis au point un modèle de soutien à l'agriculture biologique garantissant à chaque exploitation biologique un montant fixe de subvention. De plus, le ministère de l'Agriculture a créé une direction spécifique pour l'agriculture biologique. Avec l'adhésion de l'Autriche à l'UE en 1995 et le programme environnemental financé depuis, l'histoire à succès de l'agriculture biologique a continué de prendre de l'ampleur.

En 2024, l'Autriche comptait 25 081 exploitations bio, soit environ 23 % des exploitations subventionnées. Les surfaces bio soutenues s'élèvent à 705 800 hectares, représentant 27 % de la surface agricole utile. Environ 40 % des cultures fruitières et 22 % des vignobles sont gérés de manière biologique. Un tiers des prairies permanentes et un cinquième des terres arables sont exploités par des fermes bio. Depuis l'adhésion à l'UE, le nombre d'exploitations bio a augmenté de 35 %.

Cette réussite ne s'explique pas seulement par une conscience environnementale croissante, mais également par l'intérêt accru pour une alimentation saine et l'engagement de la grande distribution. 81 % des produits bio sont vendus en supermarché. L'origine locale joue également un rôle important, car les produits bio régionaux bénéficient de la confiance des consommateur-riche-s et conservent leur fidélité, malgré la hausse des prix.

► [info.bml.gv.at/themen/landwirtschaft/bio-lw/zahlen-fakten/Biozahlen.html](https://info.bml.gv.at/themen/landwirtschaft/bio-lw/zahlen-fakten/Biozahlen.html)

Exemple  
de bonne  
pratique

# Agriculture et climat

## Émissions chez nous ...

En 2023, l'agriculture luxembourgeoise était responsable de 709 000 tonnes de CO<sub>2</sub>éq, ce qui représentait environ 10,3 % des émissions nationales de gaz à effet de serre.<sup>70</sup> Comparé à l'année 2022 (689 000 t CO<sub>2</sub>éq<sup>71</sup>), cela correspond à une augmentation de 2,8 %. La majorité de ces émissions provenait de la fermentation entérique des ruminants (63 %) ainsi que de la gestion des effluents d'élevage (20 %). Environ 15 % provenaient des sols agricoles (2022).<sup>72</sup>

L'agriculture luxembourgeoise émet principalement les gaz à effet de serre méthane (CH<sub>4</sub>) et protoxyde d'azote (N<sub>2</sub>O, appelé également gaz hilarant), tous deux dotés d'un potentiel de réchauffement climatique particulièrement élevé.<sup>73</sup> En 2022, les émissions de méthane s'élevaient à 520 200 t CO<sub>2</sub>éq, ce qui correspond à une légère hausse d'environ 1 % par rapport à 1990.<sup>74</sup> La principale source de ces émissions est l'élevage du bétail. Les émissions de protoxyde d'azote se sont élevées à 135 200 t CO<sub>2</sub>éq en 2022. Elles résultent principalement de l'utilisation d'engrais azotés de synthèse, tandis que la gestion des effluents organiques joue égale-

ment un rôle. Depuis 1990, les émissions d'oxyde nitreux ont diminué d'environ 27 %.<sup>75</sup>

Les émissions de CO<sub>2</sub> issues des sols agricoles étaient d'environ 10 110 tonnes en 2022.<sup>76</sup> La préservation des prairies permanentes joue à cet égard un rôle central pour la protection du climat, car ces surfaces permettent au Luxembourg de séquestrer ou de libérer des quantités importantes de carbone – selon les méthodes de gestion employées.

Une analyse holistique du secteur alimentaire luxembourgeois montre qu'en plus des émissions de gaz à effet de serre générées lors de la phase de production agricole, des émissions supplémentaires proviennent des étapes en aval telles que la transformation, le transport, le conditionnement et la distribution. Celles-ci représentent environ un quart des émissions libérées pendant la phase d'exploitation agricole.<sup>77</sup>

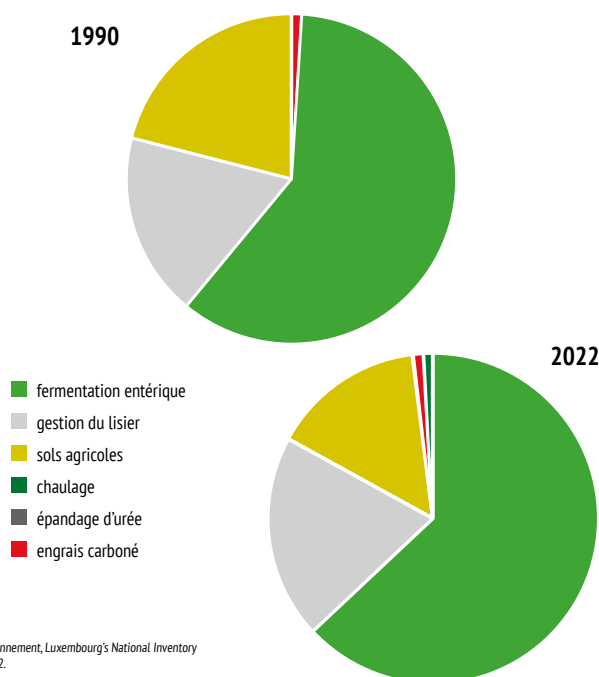
## ... et ailleurs

Bien qu'environ 50 % des prairies nationales soient consacrées à l'élevage et que plus de 20 % des terres arables luxembourgeoises (environ 27 000 ha) soient utilisées pour la production de fourrages<sup>78</sup>, cela ne suffit pas à couvrir la forte demande en aliments pour bétail de l'élevage bovin luxembourgeois. Chaque année, environ 12 452 hectares situés dans les pays voisins et quelque 12 500 hectares situés outre-mer<sup>79</sup> – principalement dans des pays d'Amérique du Sud – sont également mobilisés.

Si l'utilisation d'aliments pour animaux importés contribue au maintien de la production agricole au Luxembourg, les émissions générées – tant directes (issues de la culture, de la transformation et du transport) qu'indirectes (par exemple liées aux changements d'affectation des terres) – ne sont pas prises en compte dans le bilan luxembourgeois des gaz à effet de serre. Ces émissions s'ajoutent donc aux quelque 709 000 tonnes de CO<sub>2</sub>éq officiellement comptabilisées.

Les engrais de synthèse sont également importés en quantités importantes (2023 : 11 576 tonnes)<sup>80</sup>. Les émissions de CO<sub>2</sub> générées lors de leur production ne sont pas non plus intégrées dans le bilan climatique luxembourgeois, bien qu'elles contribuent de manière significative à la charge mondiale en gaz à effet de serre.

Parts des émissions des sous-catégories agricoles (en CO<sub>2</sub>éq) : 1990 et 2022



Source : Administration de l'environnement, Luxembourg's National Inventory Document 1990-2022, 2024, p.412.

## Protection du climat ...

Le gouvernement luxembourgeois s'est fixé pour objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre issues de l'agriculture de 20 % d'ici 2030, par rapport à l'année de référence 2005. Cependant, le secteur agricole luxembourgeois peine à obtenir des réductions d'émissions significatives. En 2023, les émissions agricoles du Luxembourg étaient encore supérieures de 2 % à leur niveau de 2005 et de 2,8 % à celles de l'année précédente (2022).<sup>81</sup> Il est donc urgent d'agir si l'on veut encore atteindre l'objectif de réduction de 20 % d'ici 2030.

Même dans une perspective européenne, les efforts de réduction des émissions agricoles apparaissent faibles. Le Luxembourg fait partie des onze États membres de l'UE dont les émissions agricoles ont augmenté depuis 2005. La Commission européenne souligne : « Mesurées par hectare de terres agricoles, elles représentent plus du double de la moyenne de l'UE et sont les quatrièmes plus élevées d'Europe. Ce chiffre tient à l'importance du secteur de l'élevage au Luxembourg et au niveau d'intensité (en 2017, 45 % de la surface agricole était exploitée en agriculture intensive). »<sup>82</sup>

Pour le Luxembourg, une hausse supplémentaire des émissions agricoles de gaz à effet de serre d'ici 2030 est pronostiquée, à moins que des mesures supplémentaires et efficaces ne soient mises en œuvre.<sup>83</sup> Une mesure très prometteuse, à la fois favorable à l'environnement et à la biodiversité, pour réduire les émissions, consisterait à diminuer l'intensité actuelle de l'élevage ainsi que la taille du cheptel. Une telle approche permettrait non seulement de réduire considérablement l'empreinte climatique de l'agriculture luxembourgeoise, mais aussi de rendre inutiles les importations d'aliments pour bétail.

Tant que la politique luxembourgeoise et les représentant-e-s du secteur agricole ne seront pas disposé-e-s à prendre cette orientation, il sera extrêmement difficile de réduire de manière significative les émissions de méthane et d'oxyde nitreux issues de l'agriculture. Les mesures soutenues par le gouvernement, visant principalement à réduire les émissions de méthane, de protoxyde d'azote et d'ammoniac par des solutions techniques,<sup>84</sup> ne seront probablement pas suffisantes pour atteindre l'objectif sectoriel de réduction de 20 % d'ici 2030.

## ... et de l'agriculture

En matière de protection du climat et de protection de l'agriculture, il existe de nombreuses synergies, car l'agriculture et le changement climatique sont étroitement interconnectés. D'une part, l'agriculture constitue un facteur majeur d'émissions de gaz à effet de serre, et d'autre part, l'agriculture de demain – et dans une certaine mesure déjà celle d'aujourd'hui – sera fortement affectée par les conséquences du changement climatique.

Selon les modèles climatiques scientifiques de référence, le Luxembourg doit s'attendre à une augmentation des précipitations, en particulier en hiver, ainsi qu'à des périodes de sécheresse estivales plus fréquentes et plus intenses. Les pluies diluviennes prévues, les inondations ainsi que les gelées précoces et tardives risquent de porter gravement atteinte à l'agriculture, surtout si aucune adaptation efficace à ces nouvelles conditions n'est mise en œuvre. Parmi les principaux défis auxquels sera confrontée l'agriculture luxembourgeoise future, figurent le manque accru d'eau en été et le risque d'inondations hivernales dû à des précipitations intenses. Les pertes de sol par érosion, déjà préoccupantes, nécessitent elles aussi des mesures correctives urgentes.

## Pleine puissance : la Wallonie mise sur l'agriculture biologique

En 2021, la Wallonie a adopté son deuxième Plan de développement de la production biologique à l'horizon 2030. Ce plan vise à augmenter de manière significative l'offre et la demande régionales de produits biologiques, tout en assurant un équilibre entre les deux. Il convient de souligner que ce plan a été élaboré dans le cadre d'une démarche participative étroite avec les représentant-e-s du secteur biologique wallon et qu'il est mis en œuvre conjointement avec un large réseau de partenaires. Ainsi, le gouvernement wallon a non seulement témoigné sa confiance au secteur bio en pleine réorganisation, mais a également reconnu son expertise.

En 2023, la surface agricole gérée selon les principes de l'agriculture biologique s'élevait à 92 375 hectares, soit environ 12,5 % de la surface agricole utile totale. Environ 77 % de ces surfaces sont des prairies permanentes, ce qui souligne le rôle central de la production biologique de lait et de viande bovine dans la région.

L'objectif du plan à l'horizon 2030 est que 30 % des terres agricoles soient exploitées conformément aux règlements européens sur l'agriculture biologique. Cela implique que environ 4 720 exploitations agricoles et 1 490 entreprises de transformation devront se conformer à ce standard. De plus, il est prévu que près de 14,9 % des aliments achetés dans la région proviennent de l'agriculture biologique. Pour atteindre ces objectifs ambitieux, 32 mesures concrètes ainsi qu'un réseau d'acteur-ric-e-s ont été définis et détaillés dans le plan. Un rôle essentiel dans la mise en œuvre réussie est attribué à la promotion des débouchés, à un accompagnement technique approfondi et à des stratégies de communication ciblées.

► [agriculture.wallonie.be/home/productions-agricoles/qualite/production-biologique/plan-2030.html](https://agriculture.wallonie.be/home/productions-agricoles/qualite/production-biologique/plan-2030.html)  
et [biowallonie.com](https://biowallonie.com)

Exemple  
de bonne  
pratique

# Le Luxembourg, l'UE et les autres

Si la Commission européenne, le ministère luxembourgeois de l'Agriculture ainsi qu'une grande partie des représentant-e-s du secteur agricole luxembourgeois et européen peuvent s'accorder sur un point, c'est bien sur le fait que l'agriculture européenne et par déduction luxembourgeoise doit être (davantage) compétitive.

La ministre de l'Agriculture, Martine Hansen, l'a d'ailleurs récemment rappelé lors du deuxième « Landwirtschaftsdösch » : « Ce secteur doit avant tout être économiquement compétitif, car sans rentabilité, aucune durabilité n'est possible. »<sup>85</sup> Être compétitif signifie être en concurrence avec quelqu'un d'autre, c'est dans la nature même du terme. La question se pose donc : avec qui le secteur agricole luxembourgeois et ses représentant-e-s sont-ils en concurrence ? Pas avec d'autres secteurs, puisque les denrées alimentaires ne peuvent être remplacées par des produits alternatifs. Officiellement pas non plus avec les productions agricoles européennes, car l'agriculture luxembourgeoise joue, dans le cadre de la Politique agricole commune (PAC), dans la même équipe que les agriculteur-riche-s de tous les autres États membres de l'UE. Ne restent donc que les agriculteur-riche-s des pays tiers.

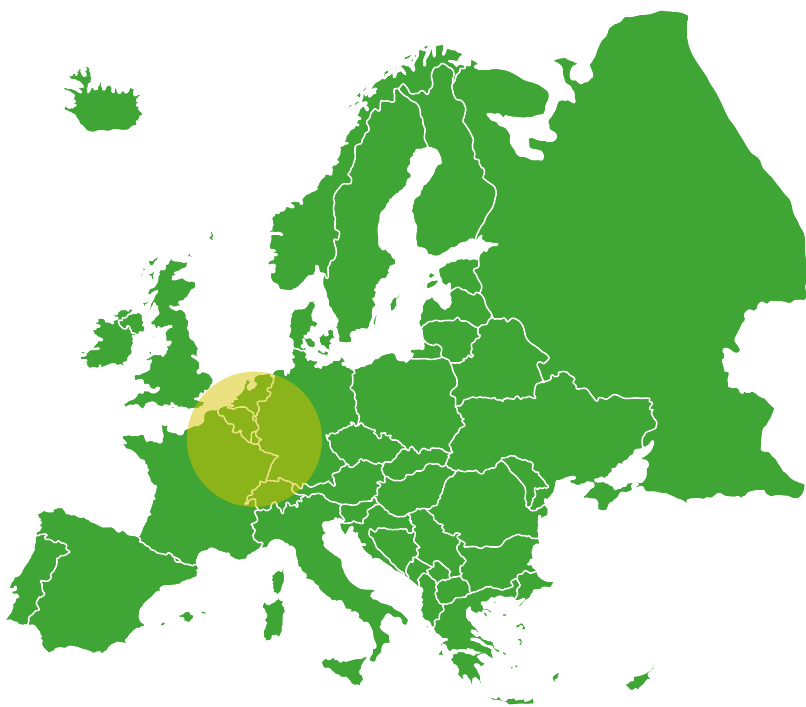
## ... et la cohérence ?

Le gouvernement luxembourgeois aime rappeler son engagement particulièrement élevé en matière de coopération au développement : en 2023, l'aide publique au développement (APD) s'est élevée à 0,99 % du revenu national brut, soit environ 536 millions d'euros.<sup>86</sup> De plus, en décembre 2018, le Luxembourg s'est rangé aux côtés des pays du Sud global lors de l'adoption de la Déclaration des Nations unies sur les droits des paysan-ne-s et des autres personnes travaillant dans les zones rurales (UNDROP). Les 21 millions d'euros provenant de la coopération luxembourgeoise au développement et consacrés en 2023 aux secteurs de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche soulignent également cet engagement en faveur de la solidarité mondiale avec les petit-e-s paysan-ne-s – même si cette somme ne représentait que 3,95 % de l'ensemble de l'APD.<sup>87</sup>

Cela ne semble pas, à première vue, relever d'une logique de concurrence. Cependant, une attitude solidaire dans le domaine de la politique de développement ne garantit pas automatiquement que les autres domaines politiques agissent de manière cohérente avec celle-ci. Dans des secteurs tels que le climat, l'énergie, l'économie, les finances, mais aussi l'agriculture et le commerce, des décisions sont prises qui vont souvent à l'encontre des intérêts des petit-e-s paysan-ne-s et des communautés rurales du Sud global.

## La ruée vers les terres bon marché

La concomitance des crises financière, climatique, alimentaire et énergétique à partir de 2008 a déclenché une vague mondiale d'accaparements de terres (« land grabbing »).<sup>88</sup> À la recherche de placements sûrs et rentables, de nombreux investisseurs ont porté leur attention sur les matières premières agricoles et les terres cultivables du Sud global – notamment en Afrique, mais aussi en Amérique latine et en Asie du Sud-Est.<sup>89</sup> La crise alimentaire mondiale de 2008, provoquée par une flambée extrême des prix des denrées de base, a encore renforcé cette tendance. Selon les estimations, environ 200 millions d'hectares de terres – soit environ 800 fois la superficie du Luxembourg – ont depuis été transférés de la propriété publique ou locale à des



L'ampleur du phénomène mondial de l'accaparement des terres  
Source : <http://www.landmatrix.org/en/get-the-idea/big-deal/>

investisseurs majoritairement internationaux.<sup>90</sup> Ces terres servent désormais principalement une agriculture d'exportation et à vocation lucrative, plutôt qu'à la lutte contre la faim et la malnutrition.

Outre les acteurs étatiques – tels que les États du Golfe, soucieux de leur sécurité alimentaire –, ce sont surtout des fonds privés et des entreprises qui participent à cette dynamique. Parmi ces investisseurs figurent notamment la société holding Socfin, le fonds AATIF, le fonds de microcrédit MEF ainsi que l'investisseur agricole PAYCO, tous basés au Luxembourg. Ces nouveaux rapports de propriété s'accompagnent souvent de la mise en place de monocultures à grande échelle, de technologies agricoles industrielles et de procédés nuisibles à l'environnement, tels que les semences génétiquement modifiées, les pesticides et les engrais synthétiques. La reconversion de ces terres provoque fréquemment des tensions sociales, des conflits violents, le déplacement de petit-e-s paysan-ne-s et un creusement des inégalités économiques.

En outre, le Luxembourg abrite de nombreux fonds d'investissement opérant dans le commerce des matières premières agricoles. La spéculation sur les marchés financiers internationaux contribue à des fluctuations de prix parfois extrêmes, qui touchent en particulier les populations les plus pauvres du Sud global. Dans de nombreux foyers de ces régions, jusqu'à la moitié, voire davantage, du revenu est consacrée à l'alimentation – contre 10 à 20 % environ dans les pays industrialisés.<sup>91</sup>

Dans ce contexte, il apparaît clairement que la politique luxembourgeoise en matière de place financière est en forte contradiction avec la solidarité proclamée envers les petit-e-s paysan-ne-s du Sud global – même si un lien de causalité direct n'est pas toujours démontrable.

## Importations de soja et conséquences

Pour l'élevage luxembourgeois, environ 28 000 tonnes d'aliments pour animaux à base de soja sont importées chaque année. La culture de ce soja mobilise quelque 12 500 hectares de terres outre-mer, principalement en Amérique du Sud.<sup>92</sup> Dans les pays d'origine, des forêts tropicales et savanes sont ainsi défrichées à grande échelle, transformées en monocultures au détriment des cultures vivrières locales et de la biodiversité. Les conséquences écologiques sont considérables : outre les atteintes massives aux écosystèmes sensibles, ces reconversions aggravent également la crise climatique. Mais leurs effets ne se limitent pas à l'environnement et au climat – ils touchent aussi directement les populations locales. Là où une agriculture industrielle orientée vers le marché mondial s'impose, il ne reste guère de place pour la production alimentaire locale. Des millions de petit-e-s paysan-ne-s perdent leurs moyens de subsistance à cause de l'accaparement des terres et se voient contraint-e-s de migrer vers les périphéries urbaines.

Pour que cette ruée vers les terres bon marché soit rentable pour le marché agricole mondial, il faut des débouchés commerciaux adéquats. L'agriculture luxembourgeoise, dont les besoins en aliments pour bétail dépassent largement la capacité de production nationale, constitue précisément un tel débouché. Dans ce contexte également, la solidarité tant proclamée avec les petit-e-s paysan-ne-s du Sud global – notamment en Amérique latine – apparaît hautement contestable.

## Oikopolis : une success story résiliente issue de l'agriculture biologique luxembourgeoise

Exemple de bonne pratique

Afin de simplifier la transformation et la distribution de leurs produits, une poignée de paysan-ne-s biologiques se sont réunis en 1988 pour fonder la coopérative BIOG. Un an plus tard, le premier magasin biologique Naturata ouvrait ses portes, suivi du grossiste BIOGROS. La construction d'un bâtiment commun dédié à la transformation, à la commercialisation et à la vente au détail a permis de créer de nouvelles structures, menant finalement à la fondation de la société Oikopolis Participations S.A. Des centaines de client-e-s et d'ami-e-s de l'agriculture biologique ont soutenu cette initiative en y investissant du capital, et même les banques ont reconnu la clairvoyance du projet.

Avec plus de 250 employé-e-s, le groupe Oikopolis s'engage en faveur d'une communauté solidaire. Malgré des défis majeurs – tels que la pandémie de Covid-19, l'inflation et la baisse de la consommation –, l'entreprise a su maintenir son succès. Des restructurations ont été nécessaires, mais aujourd'hui, le réseau compte toujours dix magasins bio Naturata, une coopérative de fermes biologiques, une laiterie, plusieurs fromageries, un commerce de gros, ainsi que des coopérations avec un restaurant et une boulangerie.

Oikopolis reste fidèle à sa philosophie fondatrice, en orientant la chaîne de valeur vers le bien commun. Au lieu de mettre en avant la concurrence, l'entreprise mise sur une coopération associative. Elle fut la première entreprise au Luxembourg à établir un « bilan du bien commun » et à y obtenir de bons résultats au niveau international. Même dans le secteur hautement concurrentiel de la distribution alimentaire, Oikopolis reste fidèle à ses principes, s'appuyant sur la confiance de ses client-e-s et investisseur-se-s, une organisation professionnelle et une vision à long terme plaçant l'être humain au centre de ses priorités.

► oikopolis.lu

## Les accords de libre-échange au détriment du Sud global ...

Au cours des quinze dernières années, l'Union européenne a signé de nombreux accords de libre-échange – notamment avec le Canada, le Japon, le Vietnam, la Corée du Sud, la Nouvelle-Zélande, l'Australie, le Royaume-Uni, la Côte d'Ivoire et le Mali.

L'objectif de ces accords est de permettre un échange fluide de biens et de services entre les parties contractantes, grâce à la suppression des droits de douane et des barrières non tarifaires – telles que les quotas d'importation, les restrictions à l'exportation ou encore les normes et standards nationaux. L'idée économique qui sous-tend ces accords repose sur le principe des avantages comparatifs formulé par l'économiste britannique David Ricardo : selon ce concept, chaque partie a intérêt à l'échange à condition de se spécialiser de manière rationnelle, c'est-à-dire en produisant les biens là où ils peuvent l'être au coût le plus faible. Les avantages économiques attendus doivent ainsi profiter aux parties contractantes, notamment en comparaison avec les pays tiers qui ne participent pas à ces échanges.

Cependant, au-delà de cette théorie élégante, les accords de libre-échange révèlent aussi des effets problématiques, en particulier dans le Sud global. Particulièrement, les structures agricoles à petite échelle des pays en développement subissent une pression croissante due à l'ouverture des marchés. Un exemple typique est celui de l'exportation accrue de produits agricoles subventionnés provenant des pays industrialisés vers les pays du Sud global. Ces produits arrivent souvent sur les marchés locaux à des prix de dum-

ping, parfois inférieurs aux coûts de production locaux. Cela est rendu possible par les subventions publiques des pays industrialisés, qui – paradoxalement – persistent souvent malgré les accords de "libre-échange".

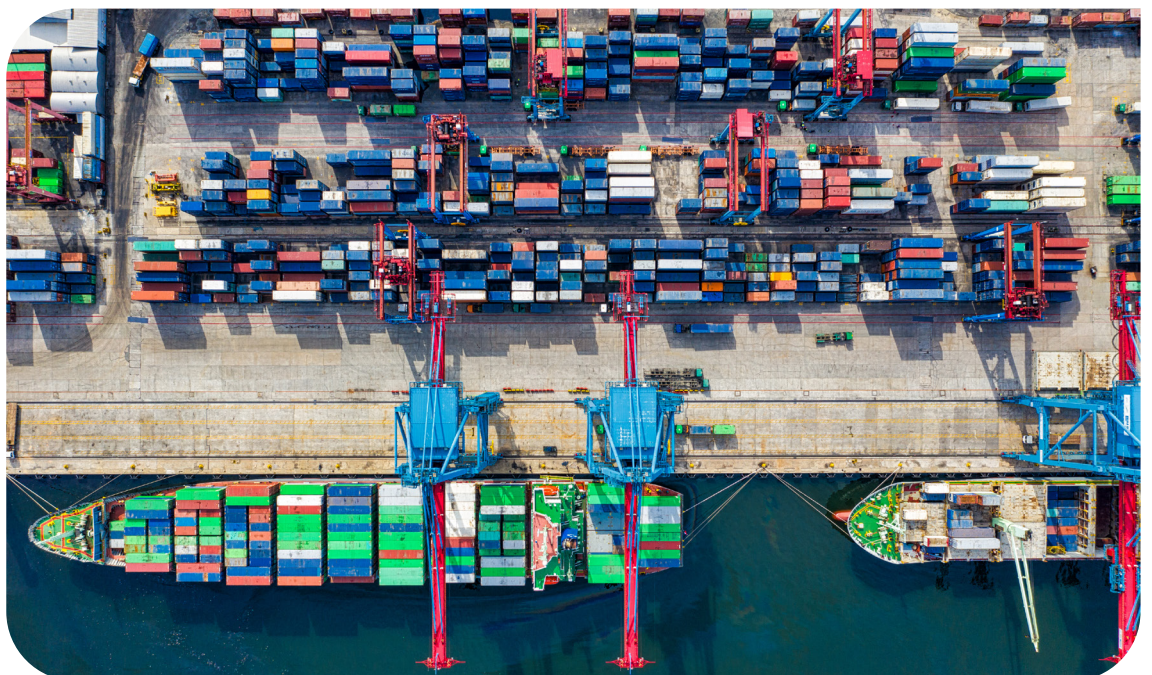
De telles distorsions de prix font que les agriculteur-riche-s locaux les peinent à rester compétitif-ve-s et voient leur existence économique menacée.

Dans ce contexte, il devient évident que la solidarité tant invoquée envers les pays du Sud global entre souvent en contradiction avec les principes de compétitivité.

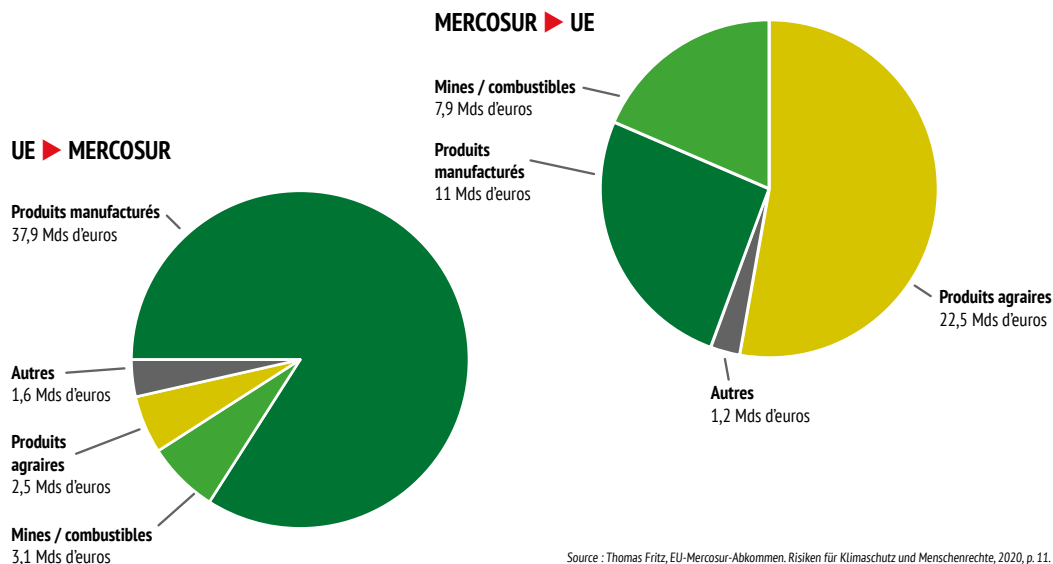
Au lieu d'être considéré-e-s comme des partenaires égaux, les petit-e-s paysan-ne-s du Sud se retrouvent souvent face aux mécanismes du marché en tant que concurrent-e-s désavantagé-e-s. Le déséquilibre croissant entre intérêts économiques propres et solidarité internationale entraîne ainsi des conséquences sociales et écologiques néfastes.

## ... et au détriment des agriculteur-riche-s luxembourgeois-es

Ce ne sont pas seulement les petit-e-s paysan-ne-s du Sud global qui se sentent menacé-e-s dans leur existence par les accords de libre-échange. Les agriculteur-riche-s au Luxembourg ainsi que dans d'autres États membres de l'UE ont également protesté avec véhémence contre l'accord UE-Mercosur, négocié entre l'Union européenne et les pays sud-américains que sont l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay.



## Commerce entre l'UE et le MERCOSUR



L'un des effets possibles de cet accord serait de faciliter l'accès des produits agricoles sud-américains au marché européen. Parmi ces produits figurent certains qui, jusqu'à présent, ne pouvaient pas être importés en raison des normes européennes de protection des consommateurs et de l'environnement. Ces normes interdisent notamment l'utilisation de certains pesticides, d'antibiotiques promoteurs de croissance dans l'alimentation animale, le contournement des règles de bien-être animal lors du transport du bétail, ainsi que l'absence d'exigences de traçabilité des animaux, de la naissance à l'abattage. L'accord comporte le risque qu'en raison de cette pression concurrentielle accrue, les normes environnementales et sanitaires européennes soient également revues à la baisse.

Selon la théorie des avantages comparatifs, certains produits agricoles européens – comme la viande bovine – pourraient être remplacés par des produits sud-américains à moindre coût. En parallèle, des produits européens, tels que des substances actives de pesticides interdites dans l'UE, mais fabriquées par des entreprises chimiques européennes,<sup>93</sup> pourraient trouver de nouveaux débouchés sur les marchés sud-américains. Entre 2015 et 2019, 56 600 tonnes de ces produits chimiques non autorisés dans l'UE ont déjà été exportées vers les pays du Mercosur.<sup>94</sup>

Cet accord pourrait en outre exercer une forte pression sur les prix et la production des producteurs européens.

Dans les pays sud-américains concernés, une agriculture industrialisée s'est imposée, face à laquelle les exploitations agricoles familiales européennes ne sont pas compétitives. Pour suivre cette concurrence venue d'outre-mer, les agriculteurs européens pourraient se voir contraints d'accélérer encore la croissance de leur production, selon les schémas habituels – avec toutes les conséquences négatives que cela implique pour l'humain, l'animal, l'environnement et le climat. Pour les agriculteurs biologiques en particulier, il deviendrait encore plus difficile de trouver des terres adaptées à l'extension de l'agriculture écologique. L'accord UE-Mercosur risque ainsi de ralentir davantage la transition urgente vers une agriculture plus durable.

Se pose alors la question : à quel point le secteur agricole doit-il réellement être compétitif, par rapport à qui, et quels sacrifices peut-on accepter en toute bonne conscience ? Les accords de libre-échange sont négociés au niveau européen, et le Luxembourg, en tant qu'État membre, dispose d'une voix égale dans ces discussions.

Le gouvernement luxembourgeois, et en particulier le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture, pourrait mettre davantage à profit son influence dans ces négociations afin de promouvoir une agriculture sociale, respectueuse de l'environnement et du climat – au bénéfice des agriculteurs au Luxembourg comme dans le Sud global.

# Agriculture et consommation

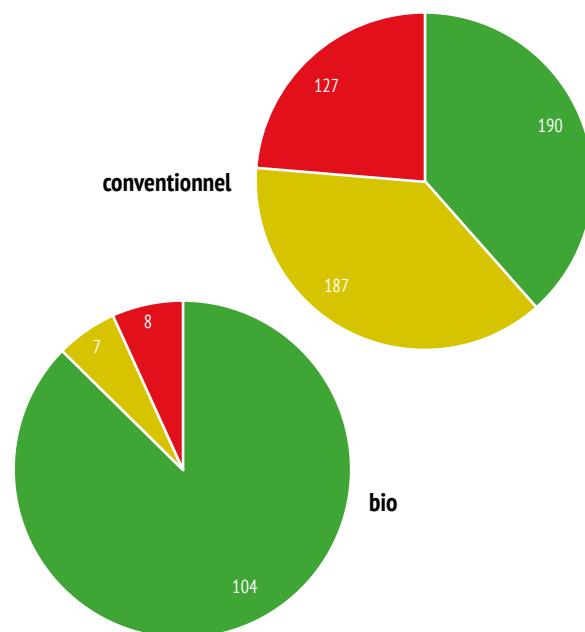
## Agriculture et santé

L'agriculture assure la base alimentaire des êtres humains et influence directement leur santé et leur bien-être. L'importance réside aussi bien dans la quantité que dans la qualité des produits agricoles. Cette dernière se définit positivement par des nutriments essentiels tels que les vitamines, les minéraux et les glucides. Cependant, les aliments peuvent aussi être nocifs pour la santé si leur production les expose à des pesticides ou à d'autres produits chimiques.

Dans l'agriculture conventionnelle, de nombreux produits chimiques synthétiques sont utilisés pour réduire les pertes de récolte dues aux ravageurs, aux maladies ou aux mauvaises herbes. Au Luxembourg, en général, seuls des pesticides, herbicides et fongicides autorisés dans l'UE sont employés, mais certains d'entre eux figurent néanmoins sur des « listes noires » identifiant des substances particulièrement nocives pour l'environnement et la santé.

La plus grande charge sanitaire touche principalement les agriculteur·rice·s qui sont quotidiennement en contact avec ces produits chimiques. Les conséquences pour la santé sont multiples : en guise d'exemple, en avril 2024, le Conseil médical consultatif du ministère fédéral allemand du Travail et des Affaires sociales a reconnu la maladie de Parkinson comme une maladie professionnelle possible due à l'exposition aux pesticides. En France, ce lien est reconnu depuis 2012. L'Institut français de la Santé et de la Recherche Médicale estime que le risque de développer la maladie de Parkinson est deux fois plus élevé pour les personnes travaillant avec des pesticides que pour celles sans exposition chronique.<sup>95</sup>

Alors que les travailleur·se·s agricoles absorbent les pesticides par l'air, la peau et l'alimentation, les consommateur·rice·s y sont principalement exposé·e·s via les aliments. S'ajoutent les résidus dans les nappes phréatiques, en particulier les nitrates et les produits phytosanitaires, qui constituent une contamination diffuse pour l'ensemble de la population. Les pesticides et leurs résidus, ainsi que d'autres produits chimiques utilisés en agriculture, sont régulièrement détectés dans les aliments et dans le corps humain. Comme l'exige le règlement européen n° 396/2005, l'administration luxembourgeoise vétérinaire et alimentaire (ALVA) contrôle chaque année, pour le compte du ministère de l'Agriculture, différents aliments vendus et



**Contamination des aliments produits à l'intérieur et à l'extérieur de l'UE par des pesticides interdits dans l'UE**

- pas de résidus
- contamination par des substances actives autorisées dans l'UE
- échantillons contenant des substances non autorisées

Les chiffres du graphique indiquent le nombre d'échantillons concernés.  
Source : Mouvement écologique, Sonderbeilage, Offizielle Analysen des Landwirtschaftsministeriums zeigen: 50% der untersuchten Lebensmittel mit Pestiziden belastet – Wann handelt die Regierung, 2023, p.2.

produits au Luxembourg pour déterminer la présence de résidus de pesticides. L'analyse de 2022 a révélé que les aliments vendus au Luxembourg étaient plus contaminés que la moyenne de l'UE : 61,1 % des produits conventionnels contenaient des résidus de pesticides, contre 12,6 % pour les produits biologiques. Certains aliments – dont les mûres, myrtilles, grenades, mirabelles, oranges et persil – étaient contaminés dans tous les échantillons. Au total, 132 pesticides différents ont été détectés, dont 42 – près d'un tiers – n'étaient pas autorisés dans l'UE au moment de l'analyse. Ces substances se trouvaient principalement dans les produits importés de pays hors UE. Également 54,5 % des produits luxembourgeois issus de l'agriculture conventionnelle contenaient des résidus.<sup>96</sup>

Outre la qualité, la composition des aliments joue également un rôle central pour la santé. La Commission européenne note : « Les habitudes alimentaires luxembourgeoises ne semblent pas être en accord avec les recom-

mandations nationales pour une alimentation saine. La consommation de viande, en particulier de viande rouge et de viande transformée reste élevée, quand celle de fruits et légumes demeure relativement faible. En outre, un pourcentage non négligeable de la population luxembourgeoise est en surcharge pondérale ou obèse. »<sup>97</sup>

## Manger pour trois

Selon les données du ministère de l'Agriculture, la consommation de viande par habitant-e au Luxembourg s'élevait à 85,4 kg en 2023,<sup>98</sup> alors que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommande un maximum de 26 kg de viande par an.<sup>99</sup> La consommation totale de produits d'origine animale – incluant œufs, produits laitiers et viande – était d'environ 340 kg par an en 2022.<sup>100</sup>

Cela a non seulement des répercussions sur la santé humaine, mais également sur l'environnement, le climat et les conditions de vie dans d'autres pays et régions. La production de produits animaux nécessite beaucoup plus de ressources que celle des alternatives végétales. La production de viande représente notamment une transformation très peu efficace des calories végétales en calories animales : selon l'espèce, pour produire une calorie animale, il faut entre cinq et trente calories végétales.<sup>101</sup>

Actuellement, les consommateur-riche-s au Luxembourg utilisent environ le double de la surface agricole disponible dans le pays, principalement en raison de la forte consommation de produits d'origine animale.<sup>102</sup> À l'échelle mondiale, la population luxembourgeoise consomme par habitant-e trois fois plus de surface agricole pour ses besoins alimentaires que la moyenne mondiale.

Cela soulève la question de savoir dans quelle mesure la population luxembourgeoise est prête à rendre sa consom-

mation alimentaire plus respectueuse de l'environnement et du climat, notamment en réduisant significativement la consommation de produits d'origine animale. Selon une enquête ILRES<sup>103</sup> réalisée en 2023, 57 % des personnes interrogées ont déclaré avoir déjà réduit leur consommation de viande et de poisson, tandis que 18 % supplémentaires se disent prêtes à le faire.<sup>104</sup> Cependant, cette tendance ne se reflète pas encore dans les chiffres réels : entre 2014 et 2023, la consommation moyenne de viande par habitant n'a diminué que légèrement, passant de 87,2 à 85,4 kg, tandis que la consommation de viande bovine et de veau – particulièrement gourmande en ressources – a augmenté sur la même période, passant de 25 à 28 kg par habitant-e.<sup>105</sup>

Une autre possibilité pour rendre la consommation alimentaire plus respectueuse de l'environnement et du climat consiste à se tourner davantage vers les produits issus de l'agriculture biologique. Depuis 2011, la part des dépenses alimentaires privées consacrées aux produits bio varie entre 10 et 14 % selon les années – une demande stable, encore insuffisamment couverte par la production luxembourgeoise. Les produits particulièrement demandés sont l'alimentation pour bébé (38 %), le miel (22 %), les œufs (20 %), la farine et les céréales (15 %), les produits laitiers (12 %) ainsi que les fruits et légumes (10 %).<sup>106</sup>

## Dissociation entre production et consommation

La forte consommation de produits d'origine animale au Luxembourg est en corrélation avec l'orientation traditionnelle de la production agricole vers la viande et les produits laitiers. Toutefois, le lien de causalité est aujourd'hui relativement faible, car une part importante des produits d'origine animale produits au Luxembourg est exportée. En 2023, par exemple, 10 653 tonnes de viande ont été

## Agriculture solidaire : plus proche des producteur-riche-s et des produits

L'agriculture solidaire (SOLAWI) est un modèle novateur qui favorise un partenariat étroit entre les agriculteur-riche-s et les consommateur-riche-s afin de rendre la production agricole plus durable et équitable. Bien que ce concept fonctionne en grande partie sans subventions publiques, il gagne en importance. Au Luxembourg, des initiatives telles que TERRA, Krautgaart, Fromburg Haff et Vum Gréis se sont établies avec succès au cours des dix dernières années.

Dans une SOLAWI, les consommateur-riche-s assument collectivement la responsabilité de l'agriculture en versant des contributions financières régulières. En échange, ils reçoivent des aliments frais et produits localement. Cette participation directe renforce le lien entre consommateur-riche-s et producteur-riche-s et assure un revenu stable pour les agriculteur-riche-s, indépendamment des fluctuations du marché.

Ce modèle présente de nombreux avantages : il favorise une agriculture durable et respectueuse de l'environnement, car production et demande sont mieux coordonnées. Il renforce également la valeur ajoutée locale et réduit la dépendance aux marchés mondiaux. Les consommateur-riche-s bénéficient d'aliments frais, saisonniers et souvent biologiques, tout en étant activement impliqué-e-s dans le processus agricole.

► [terra-coop.lu](http://terra-coop.lu), [krautgaart.com](http://krautgaart.com), [fromburg.lu](http://fromburg.lu), [vumgreis.lu](http://vumgreis.lu), [legumina.lu](http://legumina.lu) et [gemeiswierk.org](http://gemeiswierk.org)

Exemple  
de bonne  
pratique

exportées, soit 48 % de la production luxembourgeoise de viande,<sup>107</sup> de même qu'environ 40 % de la production laitière. Parallèlement, une grande partie des produits d'origine animale consommés au Luxembourg provient de l'étranger : la même année, 56 866 tonnes de viande ont été importées, couvrant 80 % de la consommation nationale de viande.<sup>108</sup>

Ainsi, le lien entre production et consommation de produits d'origine animale est plutôt historique et culturel. Les habitudes de consommation sont davantage déterminées par des pratiques établies que par la production locale. Inversement, l'agriculture luxembourgeoise ne se base pas principalement sur la demande intérieure, mais sur des marchés économiquement attractifs, qu'ils soient nationaux ou internationaux.

Cette dissociation entre production et consommation alimentaires se reflète également dans la relation entre producteur-rice-s et consommateur-rice-s, ainsi que dans la perception qu'ils ont des réalités économiques.

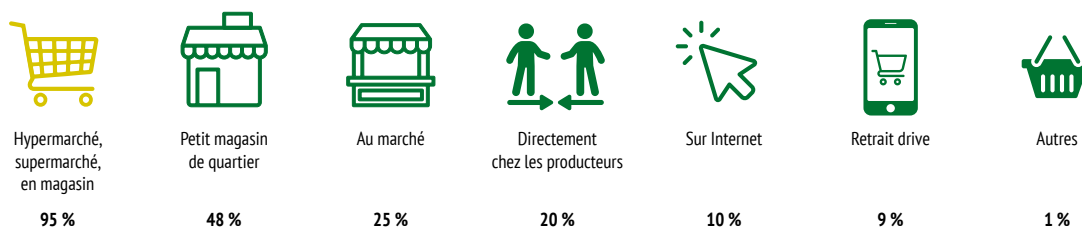
Selon l'étude ILRES de 2023, 79 % des consommateur-rice-s interrogé-e-s ont déclaré être prêt-e-s à payer des prix plus élevés pour garantir un revenu équitable aux agriculteur-rice-s. En réalité, les producteur-rice-s primaires ne reçoivent qu'environ 10 % de la valeur totale ajoutée de l'industrie alimentaire luxembourgeoise, soit la part la plus faible de l'Union européenne.<sup>109</sup> La majeure partie des bénéfices revient à la distribution des aliments

et des boissons. En pratique, les consommateur-rice-s luxembourgeois-es ont peu de pouvoir sur le prix que les agriculteur-rice-s reçoivent pour leurs produits. Ainsi, 95 % des personnes interrogées déclarent faire leurs achats principalement dans des hypermarchés ou supermarchés, tandis que seulement 25 % achètent sur les marchés et 20 % en vente directe chez les producteur-rice-s.

L'étude ILRES révèle également un décalage net entre ce que les agriculteur-rice-s pensent que les consommateur-rice-s attendent d'eux et ce que les consommateur-rice-s considèrent comme les priorités des producteur-rice-s. Ainsi, 66 % des agriculteur-rice-s estiment que les consommateur-rice-s attendent avant tout des prix abordables et compétitifs, critère qui n'occupe que la quatrième place pour les consommateur-rice-s (58 %). À l'inverse, 73 % des consommateur-rice-s interrogé-e-s privilégient une meilleure qualité des produits. De plus, 50 % souhaitent une plus grande prise en compte de la biodiversité et 46 % un engagement accru en faveur de l'agroécologie et de l'agriculture biologique – des aspects que les agriculteur-rice-s n'évaluent respectivement qu'à 25 % et 22 %.

Comme les producteur-rice-s et les consommateur-rice-s sont rarement en contact direct, les agriculteur-rice-s luxembourgeois-es ont finalement peu d'influence sur ce que les consommateur-rice-s consomment, tout comme les consommateur-rice-s luxembourgeois-es ont peu de pouvoir pour décider de ce que produisent les agriculteur-rice-s.

### Point de vente alimentaire



Sur la base de 1 522 personnes âgées de 16 ans et plus – Question : Où faites-vous habituellement vos courses alimentaires (ou la personne responsable des courses alimentaires dans votre ménage) en général ? Plusieurs réponses possibles.

Source : ILRES, Secteur agricole et alimentation : vision des consommateurs et des producteurs, 2023, p.5.



# L'agriculture : secteur économique

## Productivité et compétitivité d'abord

« Les exploitations agricoles sont, comme tous les acteurs économiques, soumises aux contraintes de l'économie – à la concurrence et à la recherche de revenus. »  
C'est ce qu'on peut lire sur le portail agricole du gouvernement luxembourgeois.<sup>110</sup>

Les décideur-se-s politiques et économiques promeuvent systématiquement l'augmentation de la productivité et la compétitivité comme objectifs suprêmes.  
Dans le cadre de la période actuelle de la PAC 2023-2027, l'Union européenne a de nouveau confirmé l'amélioration de l'orientation vers le marché et le renforcement de la compétitivité des exploitations agricoles comme piliers centraux de la politique agricole européenne.<sup>111</sup> Lors du 2<sup>e</sup> Landwirtschaftsdësch en décembre 2024, la ministre de l'Agriculture, Martine Hansen, a souligné : « [Le] secteur [agricole] doit avant tout être économiquement compétitif, car sans rentabilité, aucune durabilité n'est possible »<sup>112</sup> Dans le même esprit, Christian Hahn, président de la Chambre d'Agriculture<sup>113</sup>, a mis en avant, lors d'une rencontre avec la ministre Hansen et le commissaire européen à l'Agriculture, Christophe Hansen, les attentes des agriculteur-ric-e-s en matière de compétitivité et de rentabilité.<sup>114</sup>  
Dans cette présentation dominante, l'agriculture est de plus en plus réduite à son rôle de facteur de production économique – guidée par les contraintes du marché et la logique de la concurrence.



## Protection de la nature en 2<sup>e</sup> place... ou plutôt 3<sup>e</sup>

Officiellement, la protection de l'environnement, de la biodiversité et du climat occupe également une place importante, mais elle reste néanmoins nettement secondaire par rapport à la productivité et à la compétitivité.

Cela se reflète dans la rhétorique politique : dans une déclaration adressée à la Commission européenne, le ministère de l'Agriculture précise par exemple :  
« La première priorité du PSN est d'assurer un niveau de revenu équitable aux producteurs agricoles et de renforcer la compétitivité des entreprises agricoles et agro-alimentaires [...] Une autre priorité du PSN est d'assurer le renouvellement des générations dans les entreprises agricoles [...] La troisième grande priorité stratégique du PSN est de rendre le secteur agricole plus durable. »<sup>115</sup>

Cette hiérarchisation se manifeste également dans la pratique politique : en 2023, le ministère luxembourgeois de l'Agriculture a soumis deux demandes de dérogation à la Commission européenne (toutes deux approuvées) afin de s'écarter temporairement du Plan stratégique national pour la mise en œuvre de la PAC. La première demande a permis aux agriculteur-ric-e-s de renoncer à la rotation des cultures, pourtant favorable à l'environnement et à la biodiversité. La seconde a autorisé la culture de plantes alimentaires sur des terres initialement destinées à être mises en jachère. Ces dérogations ont été justifiées par le risque accru d'insécurité alimentaire résultant de la guerre en Ukraine.<sup>116</sup>

Dans la pratique agricole également, l'augmentation de la productivité et de la compétitivité prime nettement sur la protection de la nature et de l'environnement.  
Le FIBL et l'IFAB constatent : « En principe, lorsqu'il s'agit de mesures volontaires [en faveur de l'environnement et de la biodiversité], seule une partie des agriculteur-ric-e-s y participent. En général, il s'agit de ceux pour qui cela est le plus rentable financièrement. Cela concerne les exploitations situées dans des régions où les terres arables et les prairies génèrent des revenus moins élevés, ou bien lorsque la participation à ces mesures promet un gain au moins équivalent, voire supérieur. »<sup>117</sup> Ainsi, la plupart des agriculteur-ric-e-s ne s'engagent dans des actions de protection du climat, de l'environnement et de la biodiversité que lorsqu'elles leur procurent un avantage économique concret et à court terme.

### Comptes économiques de l'agriculture en prix courants (en 1 000 EUR hors TVA)

	1995	...	2020	2021	2022	2023
<b>Revenus (total)</b>	<b>267.435</b>		<b>515.351</b>	<b>577.479</b>	<b>674.923</b>	<b>689.478</b>
<b>Production de la branche agricole</b>	<b>250.501</b>		<b>440.402</b>	<b>501.515</b>	<b>597.239</b>	<b>599.692</b>
<b>Production végétale (total)</b>	83.553		152.745	207.150	219.028	230.475
Plantes fourragères	20.833		89.125	136.381	125.325	155.546
Produits maraîchers et horticoles	8.304		9.343	9.527	11.654	13.680
Vin	14.425		22.059	23.755	22.809	21.950
Autres produits végétaux	39.991		32.218	37.487	47.362	39.299
<b>Production animale (total)</b>	156.755		248.975	256.321	339.837	331.657
Bovins	56.381		64.568	64.225	73.209	75.401
Porcins	14.846		23.468	20.633	26.852	31.650
Lait	82.707		152.984	162.431	228.769	213.775
Autres produits animaux	2.821		7.955	9.032	11.007	10.831
<b>Autres productions du secteur agricole</b>	10.193		38.682	38.044	38.374	37.560
<b>Subventions à la production</b>	<b>16.934</b>		<b>74.949</b>	<b>75.964</b>	<b>77.684</b>	<b>89.786</b>

Du point de vue de Meng Landwirtschaft, cette approche politique et économique est très myope, car l'agriculture dépend, à court comme à moyen terme, d'un environnement et d'une nature intacts. L'attitude du gouvernement donne l'impression que la protection de l'environnement, de la biodiversité et du climat est sacrifiée au profit d'intérêts économiques – une approche qui serait à la fois préoccupante et répréhensible. En réalité, cependant, le secteur agricole luxembourgeois enregistre depuis des années des déficits et, d'un point de vue purement économique, représente une activité non rentable. Ce fait rend la position des décideur-se-s politiques non seulement répréhensible, mais aussi absurde.

## Dans le rouge

En 2023, la valeur totale de la production du secteur agricole luxembourgeois s'élevait à 600 millions d'euros (soit, en quelque sorte, le chiffre d'affaires global). En déduisant les 452 millions d'euros de consommations intermédiaires, c'est-à-dire les coûts des biens et services utilisés dans le processus de production en 2023<sup>118</sup>, il reste une valeur ajoutée brute de 148 millions d'euros (600 – 452 millions d'euros). Après déduction des salaires, des intérêts, des loyers, des impôts et de la consommation de capital fixe, il subsiste un revenu net d'entreprise de 48,5 millions d'euros. Cependant, ce chiffre inclut déjà 90 millions d'euros de subventions publiques reçues, comptabilisées comme un bénéfice réalisé. Sans ces subventions, le secteur agricole luxembourgeois aurait enregistré en 2023 un revenu net d'entreprise négatif de -41,5 millions d'euros (48,5 – 90 millions). Ce résultat ne constitue pas une exception, mais plutôt la norme.<sup>119</sup> Sans subventions, le secteur agricole serait une activité déficitaire.

Le « profit » généré par l'agriculture luxembourgeoise varie légèrement d'une année à l'autre, mais tend globalement à diminuer au cours des trente dernières années.<sup>120</sup> L'augmentation des efforts dans l'agriculture luxembourgeoise (dépenses, utilisation des terres, accroissement des rendements, subventions, investissements, etc.) ne se révèle, d'un point de vue strictement économique, que rarement rentable. Le FiBL et l'IFAB ont conclu : « Souvent, la croissance des exploitations et les investissements nécessaires qui l'accompagnent ne conduisent pas à une augmentation du revenu de l'exploitation. De plus, les investissements et les coûts qui y sont liés ne sont pas proportionnés à l'accroissement des rendements obtenus. »<sup>121</sup>

La part de l'agriculture dans la valeur ajoutée brute totale de l'économie luxembourgeoise a elle aussi continuellement diminué au fil des décennies : de 0,7 % en 2000 à

<b>Dépenses (total)</b>	<b>186.254</b>		<b>472.278</b>	<b>528.174</b>	<b>599.513</b>	<b>640.964</b>
<b>Consommations intermédiaires</b>	<b>125.541</b>		<b>313.772</b>	<b>365.833</b>	<b>424.522</b>	<b>451.750</b>
Aliments pour animaux	49.021		174.218	212.992	246.657	266.744
Entretien du matériel	15.597		27.582	28.497	32.284	33.603
Autres biens et services	19.534		41.947	48.683	50.516	50.903
Autres consommations intermédiaires	41.389		70.025	75.661	95.065	100.500
<b>Déductions supplémentaires</b>	<b>60.713</b>		<b>158.506</b>	<b>162.341</b>	<b>174.991</b>	<b>189.214</b>
Consommation de capital fixe	36.815		100.102	102.436	111.642	111.002
Rémunération des salariés	6.066		32.497	33.631	35.639	39.178
Fermages	9.898		21.459	22.381	22.105	22.471
Intérêts à payer	7.119		2.593	1.855	3.501	14.176
Autres déductions	815		1.855	2.038	2.104	2.387
<b>Valeur ajoutée brute aux prix de base (Production de la branche agricole moins (-) les Consommations intermédiaires)</b>	<b>124.960</b>		<b>126.629</b>	<b>135.682</b>	<b>172.717</b>	<b>147.942</b>
<b>Revenu net d'entreprise (Valeur ajoutée brute aux prix de base + subventions moins (-) déductions supplémentaires)</b>	<b>81.181</b>		<b>43.072</b>	<b>49.305</b>	<b>75.410</b>	<b>48.514</b>

Source : Statex, LUSTAT Data Explorer, Comptes économiques de l'agriculture en prix courants (en 1 000 EUR hors TVA).

0,3 % en 2010, oscillant depuis entre 0,2 % et 0,3 %. Elle demeure donc nettement inférieure à celle de l'UE-27 (1,8 %) ainsi qu'à celle des pays voisins.<sup>122</sup>

## Agriculteur-riche-s sous pression

Parmi les agriculteur-riche-s luxembourgeois-es, les contraintes économiques proclamées par la politique se font en tout cas clairement sentir. Entre 2005 et 2019, le revenu dans l'agriculture au Luxembourg ne représentait qu'en-



viron 28 % du salaire moyen de l'ensemble de l'économie. Cette part est passée de 41 % en 2007 à seulement 19 % en 2009, se situant ainsi en dessous de la moyenne de l'UE.<sup>123</sup> En règle générale, les exploitations plus importantes – notamment les exploitations laitières – réalisent des bénéfices plus élevés, tandis que la majorité des agriculteur-riche-s peinent à s'en sortir. Sans subventions cependant, ni les petites ni les grandes exploitations ne peuvent survivre.

Selon une enquête, de nombreux agriculteur-riche-s réalisent d'importants investissements qui déterminent l'orientation de leurs exploitations à long terme et accentuent encore la pression économique liée à la productivité. 56 % des personnes interrogées ont mené au cours des cinq dernières années de grands projets d'extension de leur exploitation, et 38 % prévoient de tels investissements. Parmi les 67 % des répondant-es ayant investi dans le développement de leur exploitation, ces projets concernaient principalement la construction de nouvelles étables ou d'autres bâtiments.

Les raisons les plus fréquemment invoquées pour ces investissements étaient la « nécessité » économique de moderniser (95 %) ainsi que de nouvelles réglementations et la « pression politique » (91 %). De plus, 85 % des personnes interrogées ont déclaré : « La politique agricole nous a poussés vers une spécialisation toujours plus grande, pour une productivité et une efficacité accrues. »<sup>124</sup>

## Beaucoup à gagner, peu à perdre

Face à ces chiffres et réalités économiques désastreux, ainsi qu'aux graves répercussions sur l'environnement, la biodiversité, le climat, le bien-être animal et la santé des agriculteur-riche-s et consommateur-riche-s, il est difficile de comprendre pourquoi l'on continue à s'accrocher au dogme de la productivité et de la compétitivité. Pourtant, la restauration de la nature et le renforcement de la résilience ag-

ricole pourraient constituer à la fois une mission précieuse et une source de revenus supplémentaire pour l'agriculture luxembourgeoise. Le succès de l'agriculture ne devrait pas être évalué principalement en fonction de sa performance économique.

On peut se demander tout ce qu'il serait possible d'accomplir si l'emprise de la productivité économique sur le secteur agricole et agroalimentaire était relâchée.

Les exploitations agricoles pourraient se passer de l'usage massif de pesticides de synthèse. Les agriculteur-riche-s luxembourgeois-es pourraient cultiver davantage de céréales, légumes, fruits, huiles alimentaires, pommes de terre, sucre et fruits à coque, et ces produits pourraient être davantage consommés localement. Les bovins pourraient passer la majeure partie de leur vie au pâturage, au lieu d'être rapidement engraisés avec des aliments concentrés importés afin d'atteindre le poids d'abattage.<sup>125</sup> Les agriculteur-riche-s pourraient cesser de considérer la nature et la biodiversité comme un obstacle, pour les voir au contraire comme un enrichissement durable pour leurs sols et leurs rendements – une stratégie qui les rendrait plus résilients face aux effets du changement climatique. Et nous pourrions tous et toutes bénéficier d'un air plus pur, d'eaux plus claires et d'une nature vivante.

Les changements structurels représentent sans aucun doute un défi. Mais compte tenu des faibles performances économiques du secteur agricole luxembourgeois actuel, orienté vers le marché mondial, la société luxembourgeoise a économiquement peu à perdre, mais énormément à gagner sur les plans écologique, social et, à long terme, économique. Meng Landwirtschaft en est convaincue : une réorientation fondamentale de la politique agricole – dans l'intérêt du bien commun et de celui des agriculteur-riche-s – en vaut incontestablement la peine. Plus tôt commencera ce changement, mieux ce sera.

« Aujourd'hui, l'utopie a changé de camp : est utopiste celui qui croit que tout peut continuer comme avant. »<sup>126</sup>

## Entrepreneuriat engagé : tofu bio "Made in Luxembourg"

L'alimentation végétalienne solidaire gagne en popularité. Les raisons en sont multiples : d'une part, de nombreuses personnes rejettent l'abattage des animaux ; d'autre part, l'élevage intensif nuit gravement à l'environnement. Le tofu, fabriqué à partir de fèves de soja, est particulièrement apprécié. Ces dernières sont de plus en plus cultivées en Europe. Grâce à différents projets de l'IBLA, on trouve désormais les premiers champs de soja biologique au Luxembourg. Contrairement à la production conventionnelle de soja, celle-ci ne sert pas à nourrir le bétail, mais directement à l'alimentation humaine.

Deux pionniers luxembourgeois, Ben Christmann et Eric Herber, se sont consacrés à la production professionnelle de tofu avec LUXSOY. Leur site de production répond aux normes d'hygiène les plus strictes, et ils s'approvisionnent en fèves de soja biologiques auprès d'une exploitation locale – par conviction, pour la protection de l'environnement et la valorisation régionale. Leur tofu connaît une popularité croissante, et ils travaillent en permanence au développement de nouveaux produits et à l'évolution de LUXSOY.

Le Luxembourg a besoin d'entrepreneur-se-s engagé-e-s, capables de faire revivre le savoir-faire artisanal tout en faisant preuve d'une vision écologique et économique à long terme.

► [luxsoy.lu](http://luxsoy.lu) et [ibla.lu/\\_res/uploads/2018/06/20180523\\_Legutec-Depliant-Sojabohne.pdf](http://ibla.lu/_res/uploads/2018/06/20180523_Legutec-Depliant-Sojabohne.pdf)

Exemple  
de bonne  
pratique

# L'agriculture, un bien commun

Les denrées alimentaires ne sont pas un bien économique comme les autres – leur production n'est donc pas un secteur économique ordinaire. Sans nourriture, l'être humain ne peut pas survivre, ce qui fait de la production alimentaire un bien commun de la société, qui ne devrait pas être orienté en premier lieu selon les principes d'une productivité purement économique. Bien que l'Union européenne et le gouvernement luxembourgeois mettent constamment en avant la productivité et la compétitivité, ils ne traitent en réalité pas l'agriculture comme un secteur économique ordinaire – en témoignent avant tout les importantes subventions, mais aussi, par exemple, la déclaration suivante du ministère de l'Agriculture adressée à la Commission européenne : « L'autorité de gestion considère que les paiements couplés en faveur des vaches allaitantes ainsi que pour les fruits et légumes sont justifiés et nécessaires. Pour le premier cas, il s'agit de renforcer la viabilité de ces exploitations spécialisées dans l'élevage allaitant dont l'accès à la terre est concurrencé par le développement d'exploitations spécialisées dans l'élevage laitier jouissant d'une rentabilité supérieure. »<sup>127</sup> Une telle mesure de protection ciblée contredit le principe de la libre concurrence et la logique habituelle du marché.

## Too important to fail

Lors d'une rencontre avec des représentant-e-s de l'agriculture luxembourgeoise et le commissaire européen à l'agriculture au début de l'année 2025, la ministre Martine Han-

sen a souligné l'importance de la préservation des terres à haute valeur agricole ainsi que la position systémique du secteur agroalimentaire.<sup>128</sup> Meng Landwirtschaft considère elle aussi que le secteur agroalimentaire est d'importance systémique, mais souhaite que cette importance systémique se reflète bien davantage dans la pratique politique. Alors que la rentabilité, la productivité et la compétitivité ont été de plus en plus privilégiées, l'agriculture luxembourgeoise a perdu de son importance pour l'approvisionnement national. Ainsi, le taux estimé d'autosuffisance en fruits et légumes est inférieur à 5 %<sup>129</sup>, et même pour la consommation de viande, le Luxembourg dépend fortement des importations (en 2023, 80 % des besoins ont été couverts par des produits étrangers<sup>130</sup>).

## Changement de priorités

Meng Landwirtschaft plaide pour une réorientation des priorités, car la politique agricole actuelle ne sert ni l'intérêt général ni les agriculteur-riche-s. Si la politique cessait de se focaliser sur la productivité et la compétitivité, les fonds publics pourraient être utilisés de manière ciblée pour la protection de la nature, du climat et de la biodiversité – sans pour autant remettre en cause l'existence économique des exploitations agricoles.

Une agriculture économe en ressources et respectueuse de la nature devrait être évaluée à l'aune de la contribution qu'elle apporte à la société, et non de sa valeur monétaire

Exemple  
de bonne  
pratique

## Ceinture Aliment-Terre Liégeoise : coopération locale

L'organisation Ceinture Aliment-Terre Liégeoise a.s.b.l. (CATL) a été créée en 2013 à partir de la collaboration entre des entrepreneur-e-s sociaux-les et le mouvement citoyen Liège en Transition. Elle œuvre pour des pratiques agricoles durables et pour la mise en réseau d'initiatives alimentaires en dehors de l'agro-industrie et de la grande distribution. Son objectif est de « démocratiser, relocaliser et décarboner le système alimentaire sur le long terme ».

Aujourd'hui, la CATL se distingue surtout par quatre projets interconnectés :

- Le Conseil Alimentaire : une assemblée démocratique et participative réunissant les acteurs du système alimentaire (commerçant-e-s, producteur-riche-s), des scientifiques, des enseignant-e-s, des citoyen-ne-s, des expert-e-s en santé et des représentant-e-s politiques. Des groupes de travail y développent ensemble des projets et des thématiques.
- Le festival « Nourrir Liège » : un festival annuel qui sensibilise des milliers de citoyen-ne-s à la transition alimentaire et les invite à réfléchir aux aspects sociaux, économiques, écologiques et sanitaires de l'alimentation.
- Plateforme pour les circuits courts : une plateforme commune pour les entreprises développant des filières régionales durables, ainsi qu'une zone logistique et de transformation (par ex. préparation et conservation des légumes) permettant le partage des ressources et des équipements.
- Le réseau Arlette : met en relation et soutient les professionnel-le-s du secteur de l'alimentation durable – qu'il s'agisse d'entreprises déjà établies ou en création.

► [catl.be](http://catl.be)

## De la nation de la viande à celle des plantes : le nouveau plan alimentaire du Danemark

Bien que le Danemark soit un important producteur de viande, le pays mise de plus en plus sur un avenir à base de plantes. En 2023, le Danemark est devenu le premier pays à présenter un plan d'action global pour la promotion de l'alimentation végétale : le Danish Action Plan for Plant-based Foods. L'objectif de ce plan est d'accélérer la transition vers des régimes alimentaires à base de plantes afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre issues de l'élevage et de répondre à la demande croissante de produits végétaux motivée par des préoccupations sanitaires et environnementales.

Avec un budget de 170 millions d'euros, le plan poursuit plusieurs objectifs centraux : d'une part, accroître la consommation de produits végétaux, et d'autre part, faire du Danemark un pays de référence dans le développement et la production d'alternatives végétales. Cela pourrait non seulement contribuer à la protection du climat, mais aussi créer de nouveaux emplois dans le secteur en pleine expansion de l'alimentation végétale. Parmi les mesures prévues figurent notamment le soutien à la recherche et à l'innovation, une meilleure disponibilité des produits végétaux dans les supermarchés et les cantines, ainsi que des campagnes d'information mettant en avant les avantages d'une alimentation végétale.

Le plan prévoit également un soutien aux exploitations agricoles souhaitant passer à une production végétale. Avec cette approche, le Danemark cherche non seulement à rendre l'agriculture plus durable, mais aussi à favoriser la transformation structurelle du secteur. Dans le cadre de sa présidence du Conseil de l'UE au second semestre 2025, le Danemark prévoit de faire de l'alimentation végétale l'une des priorités majeures au sein de l'Union et de promouvoir des initiatives correspondantes au niveau européen.

► [en.fvm.dk/news-and-contact/focus-on/action-plan-on-plant-based-foods](https://en.fvm.dk/news-and-contact/focus-on/action-plan-on-plant-based-foods)

Exemple  
de bonne  
pratique

dans le cadre du marché mondial libre. Les fonds publics devraient récompenser spécifiquement les services écosystémiques que seuls les agriculteur-riche-s sont en mesure de fournir. Si cela permet de créer de réelles perspectives économiques et des opportunités concrètes, la volonté d'adopter des pratiques agricoles durables devrait croître durablement au sein même du monde agricole. Il appartient à la politique de promouvoir et d'accompagner cette transition.

### Agriculture au sens large

Meng Landwirtschaft propose d'intégrer davantage l'agriculture dans une approche alimentaire holistique, où la production, la distribution et la consommation des denrées alimentaires seraient considérées comme un ensemble cohérent et interconnecté. Lorsqu'elles sont trop séparées – comme c'est actuellement le cas – cela engendre des dissonances entre les groupes d'intérêt et une forme d'éloignement entre les acteurs. L'agriculture durable ne concerne pas uniquement les agriculteur-riche-s, et une consommation responsable ne peut fonctionner que si elle garde un lien direct avec la production. L'objectif doit être de rapprocher à nouveau la production et la consommation locale. Tant que l'agriculture luxembourgeoise produira pour le marché mondial et que les consommateur-riche-s orienteront leurs choix vers les offres les moins chères, cette déconnexion persistera. Les consommateur-riche-s devraient donc être davantage impliqué-e-s dans les processus de production, tandis que les producteur-riche-s doivent accepter la participation de la société aux décisions.

Il revient encore à la politique d'accompagner activement ce changement et de le soutenir de manière ciblée. Les fonds publics pourraient ainsi servir non seulement à soutenir les exploitations agricoles classiques, mais aussi les initiatives qui rapprochent et rendent plus durables la production, la distribution et la consommation. De tels projets ne sont pas toujours immédiatement rentables sur le plan économique, mais ils restent essentiels pour le bien commun. Cela inclut, par exemple, des points de vente décentralisés pour les produits locaux, des magasins sans emballage, des jardins communautaires – y compris en milieu urbain – ou encore des coopératives.

Avec la nomination de Martine Hansen au poste de ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture à la fin de l'année 2023, la politique alimentaire a pour la première fois trouvé une place explicite dans l'intitulé du ministère.<sup>131</sup> Meng Landwirtschaft salue cette avancée symbolique, mais espère surtout qu'elle sera suivie d'une mise en œuvre cohérente et d'une politique de soutien effective.

Meng Landwirtschaft considère qu'une réorientation politique vers une plus grande durabilité dans la production, la distribution et la consommation alimentaires au Luxembourg – et un éloignement du dogme de la productivité et de la compétitivité – est réaliste. La Commission européenne a agi, ces dernières années, de manière plus progressiste que le gouvernement luxembourgeois en matière d'environnement et de climat. On peut donc supposer qu'elle accorderait au Luxembourg une marge de manœuvre suffisante pour mettre en œuvre une politique agricole et alimentaire plus durable.

# Pistes d'action pour un avenir agricole durable

Meng Landwirtschaft considère l'agriculture comme un bien commun précieux qu'il convient de protéger – et estime donc justifié que des subventions publiques soient versées à l'agriculture luxembourgeoise. Ce qui est déterminant, cependant, c'est la forme d'agriculture qui est soutenue par ces fonds : qui reçoit l'argent ? Selon quels critères est-il distribué ? Et quels services sont ainsi financés ? Sur ces questions de politique agricole, Meng Landwirtschaft constate un besoin urgent d'action.

Dans ce qui suit – présenté sous forme de thématiques – sont proposées des pistes de réflexion sur la manière dont l'agriculture peut contribuer au bien-être de tous. Les thématiques et approches présentées sont souvent étroitement liées entre elles.

Une seule approche peut avoir des répercussions sur plusieurs domaines. Par exemple : la réduction du cheptel bovin de l'actuel environ 200 000 têtes à environ 60 000, telle que proposée dans le chapitre « Concevoir un élevage durable et respectueux des animaux », aurait de nombreux effets positifs – sur l'environnement, la biodiversité et le bien-être animal au Luxembourg. Elle aurait également un impact favorable sur la production de denrées végétales, le climat et l'accès aux terres pour les petits agriculteur-riche-s à l'échelle mondiale, car les importations d'aliments pour animaux en provenance d'outre-mer seraient alors réduites.

## Exploiter le potentiel de l'agriculture pour la protection de la nature et de l'environnement

Le gouvernement luxembourgeois et les principales organisations représentatives des agriculteur-riche-s mettent principalement l'accent sur la compétitivité et l'augmentation de la productivité, tandis que la protection de l'environnement, du climat et de la biodiversité est traitée de manière secondaire (► voir chapitre « l'agriculture: secteur économique »). Cette hiérarchisation devrait être réexaminée, idéalement inversée. L'agriculture cause des dommages considérables, mais elle recèle également un potentiel important pour la protection de l'environnement et de la biodiversité. Seule une agriculture économe en ressources et respectueuse de la nature, de la flore et de la faune profite à l'ensemble de la société – agriculteur-riche-s inclu-se-s.

Les mesures nécessaires pour une agriculture luxembourgeoise durable ont été largement étudiées et documentées, notamment dans l'analyse des besoins réalisée en 2021 par le FIBL et l'IFAB pour le compte de l'Observatoire de l'Environnement naturel.<sup>132</sup> Cette étude recommande d'appliquer des mesures environnementales sur au moins 25 % des terres arables et 30 % des prairies (► voir chapitre « Agriculture et environnement »). Parmi les mesures concrètes figurent la réduction des engrais et des produits phytosanitaires, les jachères spontanées, les prairies fleuries pluriannuelles, une densité de semis plus faible, des éléments en bandes ainsi qu'une gestion plus extensive des pâturages et des prairies.

La Politique agricole commune (PAC) de l'UE offre au Luxembourg des marges de manœuvre et des instruments pour

promouvoir de manière ciblée la protection de la nature et de l'environnement. Les subventions publiques devraient être attribuées en conséquence, conformément au principe « Public money for public goods »<sup>133</sup> et être liées à des résultats écologiques mesurables.

## Promouvoir l'agriculture biologique

De nombreuses études démontrent les avantages de l'agriculture biologique pour l'environnement, la santé et le bien-être animal. Contrairement à l'agriculture conventionnelle, elle se dispense de pesticides et d'engrais chimiques de synthèse, ce qui réduit la pollution des sols et de l'eau. Grâce à des rotations culturales plus diversifiées et à l'absence d'herbicides, les exploitations biologiques présentent également une biodiversité plus élevée.

Le concept global et durable de l'agriculture biologique suit des normes européennes clairement définies et s'est imposé avec succès au fil des dernières décennies. En 2023, le marché biologique de l'UE a enregistré une croissance de 2,9 %. Au Luxembourg, cependant, la part de l'agriculture biologique ne représente que 7,7 %<sup>134</sup> de la surface agricole, soit nettement en dessous de la moyenne européenne (10,9 %),<sup>135</sup> alors que les ménages luxembourgeois figurent parmi les plus grands consommateurs de bio d'Europe, consacrant 12 %<sup>136</sup> de leurs dépenses alimentaires à ces produits.

Le programme gouvernemental 2018–2023 fixait, avec le « PAN-Bio 2025 », des objectifs ambitieux : 20 % d'ici 2025 et, à long terme, 100 %. Le gouvernement actuel, en revanche, reste flou quant à son orientation. Meng Landwirtschaft souhaite un plan d'action concret assorti de mesures efficaces, visant à atteindre 25 % d'agriculture biologique d'ici 2035 – un objectif déjà dépassé par l'Autriche, qui atteint aujourd'hui 27 %.

Les aides agricoles devraient soutenir spécifiquement la conversion vers le bio. L'accompagnement devrait couvrir l'ensemble des étapes : formation, conseil, transformation, commerce et restauration. Sur le modèle de BioWallonie (► voir bonne pratique p. 15) une agence spécialisée pourrait être créée pour intégrer tous les acteurs concernés.

## Concevoir un élevage durable et respectueux des animaux

L'agriculture luxembourgeoise repose aujourd'hui majoritairement sur un élevage bovin intensif en ressources – avec des conséquences importantes pour l'environnement, le climat, l'humain et l'animal (► voir chapitre L'agriculture luxembourgeoise : un état des lieux). De nombreux bovins, ainsi que des porcs et des poulets, vivent dans des conditions lamentables et sont sacrifiés sur l'autel de l'efficacité industrielle. Ils ne voient jamais de pâturage, sont écornés, marchent sur des sols à caillebotis, souffrent fréquemment de problèmes de sabots et de métabolisme et sont engraisés avec d'énormes quantités d'aliments concentrés afin d'en tirer un rendement maximal.

Le problème ne réside pas dans l'élevage bovin en soi, mais dans la forme et l'ampleur qu'il a prises au Luxembourg – et dans le monde entier. Environ 85 % de la surface agricole nationale sont aujourd'hui utilisées pour l'alimentation du bétail, principalement les bovins, auxquelles s'ajoutent environ 12 000 hectares à l'étranger proche et 12 500 hectares outre-mer. Selon les résultats du projet SIMBA<sup>137</sup>, il serait durable d'utiliser 55 % de la surface pour les bovins – surtout pour les prairies et pâturages – et 10 % pour les porcs et volailles, tout en réduisant largement les importations d'aliments concentrés.

Environ la moitié de la surface agricole du Luxembourg est constituée de prairies et de pâturages, dont beaucoup sont inadaptés à la culture arable. Ceux-ci pourraient être utilisés pendant la période de végétation pour l'élevage de bovins et de moutons, tandis que les animaux seraient logés en hiver dans des étables respectueuses de leur bien-être. Le fumier et le lisier produits pourraient être épandus sur les champs ou les surfaces fourragères afin de créer un système circulaire durable – à condition que les effectifs animaux soient adaptés à la surface fourragère disponible et que les prairies soient utilisées de manière optimale.<sup>138</sup>

L'objectif devrait être de transformer l'élevage bovin d'un facteur de pression en un facteur favorable. À moyen et long terme, une réduction du cheptel bovin d'environ 200 000 à 60 000 animaux serait nécessaire – ce qui permettrait un élevage lié à la surface.<sup>139</sup> L'État devrait accompagner cette transition par des mesures de soutien ciblées afin de réduire la production de denrées animales à un niveau durable et respectueux du bien-être animal.

## Diversifier et renforcer la production locale

La production luxembourgeoise actuelle de produits agricoles non animaux – notamment les céréales, légumes, fruits, huiles alimentaires, pommes de terre, sucre et noix – couvre moins de 5 % des besoins nationaux. Une réduction de la production animale à un niveau durable et respectueux du bien-être animal, comme proposée dans le chapitre « Concevoir un élevage durable et respectueux des animaux », aurait l'avantage supplémentaire de libérer davantage de surface pour la culture de denrées végétales destinées à la consommation humaine directe.

Par habitant-e, le Luxembourg dispose d'environ 2 000 m<sup>2</sup> de surface agricole. Le projet 2000 m<sup>2</sup> pour notre alimentation<sup>140</sup> montre que cette surface pourrait théoriquement suffire à nourrir l'ensemble de la population luxembourgeoise de manière saine et biologique. Cependant, il faudrait pour cela utiliser au moins 25 % de la surface agricole pour les produits non animaux, alors qu'actuellement ce n'est que 15 %.

Une production agricole diversifiée et respectueuse de l'environnement, favorisant une alimentation saine et réduisant la dépendance aux importations, est dans l'intérêt général. La politique publique doit donc orienter les financements vers la transition vers une production végétale durable – par exemple, selon le modèle du Danish Action Plan for Plant-based Foods issu du Danemark, traditionnellement axé sur la viande (► voir bonne pratique, p. 29). Un premier pas serait que l'État privilégie systématiquement les produits végétaux locaux là où il fixe lui-même le marché – par exemple dans les cantines.



Consommation des surfaces en 2021 et 2050 (prairies permanentes en vert, surfaces pour l'alimentation animale en beige, surfaces pour l'alimentation humaine en bleu)

Source : Luxembourg 2050 – Prospects for a Regenerative City-Landscape – Report Phase 2; University of Luxembourg, LIST, CELL, IBLA, OLM, 2021, p.28.

## Ancrer une alimentation saine dans la société

Avec une consommation de viande par habitant·e de 85,4 kg (2023)<sup>141</sup> et une consommation annuelle de produits animaux (œufs, produits laitiers, viande) d'environ 340 kg (2022)<sup>142</sup> – alors que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommande un maximum de 26 kg de viande par an<sup>143</sup> – les consommateur·rice·s luxembourgeois·es utilisent environ le double de la surface agricole nationale et trois fois plus de surface agricole utile que la moyenne mondiale disponible par personne. Cela s'explique principalement par la forte consommation de produits animaux.<sup>144</sup>

Une réduction significative de la consommation de produits animaux améliorerait à la fois la durabilité environnementale de l'agriculture et la santé des consommateur·rice·s. Un autre levier pour une consommation plus durable est la réduction du gaspillage alimentaire – au Luxembourg, environ un tiers de tous les aliments est gaspillé, les ménages privés sont responsables de 53 % de cette quantité.<sup>145</sup> Outre des ajustements individuels, des mesures politiques sont nécessaires pour soutenir cette transition. Un lien direct avec la production alimentaire sensibilise les consommateur·rice·s aux ressources importantes nécessaires pour les produits animaux par rapport aux alternatives végétales. Il est donc crucial de réduire l'écart entre production et consommation (► voir chapitre Agriculture et consommation). Les structures et concepts locaux et collectifs, tels que l'agriculture solidaire (SOLAWI), qui rapprochent producteur·rice·s et consommateur·rice·s, se sont révélés efficaces (► voir bonne pratique : Agriculture solidaire : plus proche des producteur·rice·s et des produits). De telles initiatives devraient bénéficier d'un soutien public.

De plus, une réduction drastique des pesticides, herbicides et fongicides chimiques et synthétiques en agriculture est essentielle pour protéger la santé des consommateur·rice·s et des agriculteur·rice·s (► voir chapitre Agriculture et consommation). Les efforts actuels d'ouverture du marché aux nouvelles techniques génomiques (NTG) présentent également des risques importants pour l'agriculture et les consommateur·rice·s et devraient être interrompus.

## Penser et planifier ensemble l'alimentation et l'agriculture

Fin 2023, le terme « Alimentation » a été officiellement intégré dans le titre du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture. Cette liaison symbolique entre production, distribution et consommation alimentaires devrait toutefois se refléter davantage dans des mesures politiques concrètes et intégrer plus étroitement l'agriculture dans une approche holistique de l'alimentation.

Il en découle que le ministère ne devrait pas seulement soutenir les exploitations agricoles classiques, mais également, selon le principe « Public money for public goods », les initiatives qui rapprochent production, distribution et consommation et les rendent plus durables. Ces projets peuvent sembler peu rentables à court terme, mais ils sont essentiels pour le bien commun. Il s'agit par exemple de points de vente décentralisés pour les produits locaux, de magasins sans emballage, de jardins communautaires – y compris en milieu urbain –, de coopératives ou du développement d'une Ceinture alimentaire (► voir bonne pratique : « Ceinture Aliment-Terre Liégeoise : coopérations locales).

De plus, le Landwirtschaftsdësch (table ronde sur l'agriculture) devrait être élargi pour inclure des acteurs qui, sans être directement impliqués dans la production agricole, apportent une expertise précieuse dans le domaine de l'alimentation. Alternativement, le Conseil de Politique Alimentaire, créé en mars 2025 – un forum plus large représentant de manière plus complète les intérêts de la société – pourrait se voir accorder plus de poids. Après tout, l'agriculture et l'alimentation durables ne concernent pas seulement les agriculteur·rice·s et le ministère de l'Agriculture, mais nous tou·te·s.



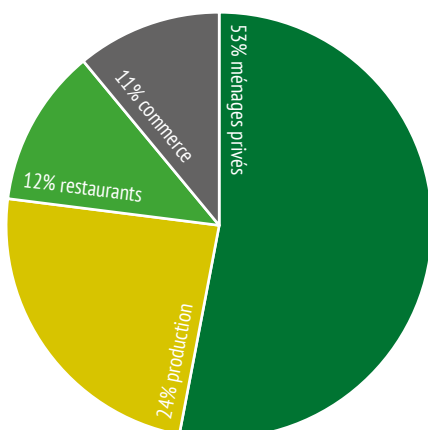
Source : 2000 m<sup>2</sup>

## Valoriser les métiers agricoles

L'agriculture est essentielle pour la souveraineté alimentaire, la fertilité des sols et la protection des ressources naturelles. Cependant, comparée à d'autres secteurs économiques, elle génère une faible valeur ajoutée d'un point de vue strictement économique, ce qui rend indispensables des mesures de soutien ciblées et à long terme. Une politique agricole durable doit mettre davantage en avant l'importance sociale de l'agriculture et garantir sa viabilité future – ce qui inclut également la promotion de l'attractivité des métiers agricoles. La plupart des exploitations agricoles au Luxembourg sont des exploitations familiales. Entrer dans ce secteur, dans les conditions actuelles, n'est presque possible que si l'on a grandi au sein d'une exploitation, si l'on dispose de suffisamment de capital et de terres et si l'on est prêt à investir un temps de travail supérieur à la moyenne. Une enquête du Service d'Economie Rurale (SER) de 2021 montre que 44 % des chef-fe-s d'exploitation n'ont pas de successeur-se.<sup>146</sup> Cela constitue un obstacle majeur, notamment pour les nouveaux·lles entrant-e-s par exemple dans la culture maraîchère, en raison de l'accès difficile aux terres et du manque de capital d'investissement.

Pour garantir la pérennité de la profession, des soutiens ciblés et une meilleure sécurité de planification pour les successeur-se-s et nouveaux·lles entrant-e-s sont nécessaires. Outre l'aide financière, il faut développer des modèles innovants de location et de coopération, qui facilitent particulièrement l'accès aux terres pour les nouveaux·lles entrant-e-s et permettent de créer de nouvelles structures d'exploitation. Des campagnes d'information pourraient rendre ces opportunités plus visibles. Enfin, la formation et le conseil agricoles devraient être réformés pour répondre aux exigences changeantes du secteur.

### Répartition de la part du gaspillage alimentaire au Luxembourg



Source : Eurostat 2022



## Remplacer le dogme de la concurrence par la solidarité

La rhétorique et les actions du gouvernement luxembourgeois, de l'UE et des organisations représentatives de l'agriculture conventionnelle montrent clairement qu'ils considèrent les agriculteur-riche-s d'autres régions du monde principalement comme des concurrent-e-s. (► voir chapitre Le Luxembourg, l'UE et les autres). Cette approche néolibérale nuit finalement à tou-te-s les producteur-riche-s et consommateur-riche-s à l'échelle mondiale, car une agriculture durable nécessite la construction et la protection de structures écologiques locales. Plutôt que la concurrence, la solidarité mutuelle devrait être mise au premier plan.

Le Luxembourg dispose d'une voix au sein de l'UE et devrait l'utiliser pour promouvoir une agriculture durable, socialement et écologiquement responsable, au niveau national, européen et mondial. En 2025, la Commission procédera à une première évaluation des performances de chaque plan stratégique national de la PAC pour la période post-2027. En 2026, un bilan intermédiaire de la PAC en cours aura lieu, et en 2027, une deuxième évaluation des performances des nouveaux plans stratégiques sera réalisée – les préparatifs pour la prochaine période de la PAC sont donc déjà en cours.<sup>147</sup>

Le Luxembourg devrait s'opposer fermement aux accords de libre-échange qui affaiblissent les normes environnementales et sociales, augmentent la pression sur les exploitations locales et favorisent les modèles d'agriculture industrielle. Plus spécifiquement, la ratification (► voir chapitre Le Luxembourg, l'UE et les autres), de l'accord Mercosur devrait être refusée. Pour prévenir l'accapement des terres, l'acquisition de terres par des entreprises de l'UE à l'étranger devrait être soumise à des conditions sociales et écologiques strictes. De manière générale, le Luxembourg devrait soutenir activement l'agriculture paysanne, conformément à la Déclaration des Nations Unies sur les Droits des paysan-ne-s et Autres Personnes Travaillant dans les Zones Rurales (UNDROP)<sup>148</sup>.



- 66 – Vorschläge zum Erhalt der biologischen Vielfalt in der Agrarlandschaft Luxemburg im Rahmen des Nationalen Strategieplans Luxemburg / PSN 2023-2027, Nadja Kasperczyk, 17 mai 2025.
- 67 – Recommandations de la Commission concernant le plan stratégique relevant de la PAC du Luxembourg, Commission européenne, p.19/20, 18 décembre 2020.
- 68 – Convention on Biological Diversity, 2010.
- 69 – Rapport de l'Observatoire de l'Environnement naturel 17-21, p.25, 29 mars 2022.
- 70 – Bilan définitif des émissions de gaz à effet de serre 2023, Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité, 13 mars 2025 : <https://environnement.public.lu/fr/actualites/2025/mars-2025/bilan-gaz-effet-serre-2025.html>
- 71 – Publication du bilan définitif des émissions de gaz à effet de serre de l'année 2022, Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, 18 mars 2024 : <https://environnement.public.lu/fr/actualites/2024/03/bilan-gaz-effet-de-serre.html>
- 72 – Luxembourg's national inventory document 1990-2022, Environment Agency Grand-Duché de Luxembourg, 15 avril 2024 : [https://unfccc.int/sites/default/files/resource/LU-NID\\_2024\\_FINAL\\_241130.pdf](https://unfccc.int/sites/default/files/resource/LU-NID_2024_FINAL_241130.pdf)
- 73 – Potentiel de réchauffement climatique du méthane : 21, potentiel de réchauffement climatique du protoxyde d'azote : 310. À titre de comparaison : potentiel de réchauffement climatique du CO<sub>2</sub> : 1.
- 74 – Luxembourg's national inventory document 1990-2022, Environment Agency Grand-Duché de Luxembourg, 15 avril 2024 : [https://unfccc.int/sites/default/files/resource/LU-NID\\_2024\\_FINAL\\_241130.pdf](https://unfccc.int/sites/default/files/resource/LU-NID_2024_FINAL_241130.pdf)
- 75 – Ibid.
- 76 – Ibid.
- 77 – Auf dem Weg zur Dekarbonisierung. Wie wir unseren CO<sub>2</sub>-Fußabdruck verstehen und verringern können, Luxembourg Institute of Science and Technology, p.10, juin 2022 : [https://carbonnerd.list.lu/fileadmin/files/Brochures/LIST\\_Dekarbonisation\\_DE.pdf](https://carbonnerd.list.lu/fileadmin/files/Brochures/LIST_Dekarbonisation_DE.pdf).
- 78 – Superficie des terres selon leur culture (en ha), LUSTAT Statistiques.lu : [https://lustat.statec.lu/vis?lc=fr&pg=20&fs\[0\]=Thèmes%2C1%7CEntreprises%2D2%23%7CAgriculture%20et%20foresterie%2D2%23&fc=Thèmes&df\[ds\]=ds-release&df\[id\]=DF\\_D2100&df\[ag\]=LU1&df\[vs\]=1.2&p-d=2015%2C2023&dq=A](https://lustat.statec.lu/vis?lc=fr&pg=20&fs[0]=Thèmes%2C1%7CEntreprises%2D2%23%7CAgriculture%20et%20foresterie%2D2%23&fc=Thèmes&df[ds]=ds-release&df[id]=DF_D2100&df[ag]=LU1&df[vs]=1.2&p-d=2015%2C2023&dq=A).
- 79 – « Wie viel Kühe sind nachhaltig für Luxemburg? », IBLA, 23 octobre 2023.
- 80 – Consommation d'engrais chimiques, LUSTAT Statistiques.lu : [https://lustat.statec.lu/vis?lc=fr&pg=0&fs\[0\]=Thèmes%2C1%7CEntreprises%2D2%23%7CAgriculture%20et%20foresterie%2D2%23&fc=Thèmes&df\[ds\]=ds-release&df\[id\]=DF\\_D2112&df\[ag\]=LU1&df\[vs\]=1.1&dq=A.S46%2BS47%2BS48%2BS49&ly\[cl\]=YEARS&ly\[rw\]=SPECIFICATION](https://lustat.statec.lu/vis?lc=fr&pg=0&fs[0]=Thèmes%2C1%7CEntreprises%2D2%23%7CAgriculture%20et%20foresterie%2D2%23&fc=Thèmes&df[ds]=ds-release&df[id]=DF_D2112&df[ag]=LU1&df[vs]=1.1&dq=A.S46%2BS47%2BS48%2BS49&ly[cl]=YEARS&ly[rw]=SPECIFICATION)
- 81 – Bilan définitif des émissions de gaz à effet de serre 2023, Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité, 13 mars 2025 : <https://environnement.public.lu/fr/actualites/2025/mars-2025/bilan-gaz-effet-serre-2025.html>
- 82 – Recommandations de la Commission concernant le plan stratégique relevant de la PAC du Luxembourg, Commission européenne, p.14/15, 18 décembre 2020.
- 83 – Greenhouse gas emissions from agriculture in Europe, European Environment Agency, 31 octobre 2024 : <https://www.eea.europa.eu/en/analysis/indicators/greenhouse-gas-emissions-from-agriculture?activeAccordion=309c5ef9-de09-4759-bc02-802370dfa366>.
- 84 – Plan national intégré en matière d'énergie et de climat du Luxembourg pour la période 2021-2030, Le gouvernement du Grand-duché de Luxembourg, Mise à jour : 31 juillet 2024, p.254-264 : <https://environnement.public.lu/fr/klima-an-energie/planpneq.html>
- 85 – Communiqué, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture, 12 décembre 2024.
- 86 – Rapport annuel 2023, Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire : [https://www.cooperation.lu/volumes/images/APD-par-ministere%CC%80re-en-2023-FR\\_2024-07-18-091451\\_gkup.pdf](https://www.cooperation.lu/volumes/images/APD-par-ministere%CC%80re-en-2023-FR_2024-07-18-091451_gkup.pdf)
- 87 – Ibid : <https://www.cooperation.lu/volumes/images/APD-par-secteurs-en-2023-FR.pdf>.
- 88 – Borras, M. S. et al.: „Land Grabbing in Latin America and the Caribbean“, Journal of Peasant Studies, p.845 ff, 28 mai 2012.
- 89 – Land grabbing: the race for hectares. Roman Herre für Heinrich-Böll Stiftung Brussels. 12 novembre 2024 : <https://eu.boell.org/en/SoilAtlas-Land-Grabbing>
- 90 – Roman Herre: Wenn Land zur Anlage-Klasse wird, Die globale Jagd nach Land, Menschenrechtsverletzungen und die Rolle Luxemburgs, Roman Herre, FIAN Deutschland, septembre 2024 : [https://etika.lu/Roman-Herre-Wenn-Land-zur-Anlage-Klasse-wird?var\\_mode=calcul](https://etika.lu/Roman-Herre-Wenn-Land-zur-Anlage-Klasse-wird?var_mode=calcul)
- 91 – How much money is spent on groceries in the USA and other countries?, Picodi, 17 août 2023 : <https://www.picodi.com/us/bargain-hunting/spendings-on-food-2023>
- 92 – Wie viel Kühe sind nachhaltig für Luxemburg?, IBLA, 23 octobre 2023.
- 93 – y compris le Royaume-Uni.
- 94 – « Mondialisation : Comment protéger nos agriculteurs et l'environnement ? Un règlement pour stopper l'importation d'aliments issus de pratiques interdites en Europe », Fondation Nicolas Hulot (FNH), Institut Veblen et Interbev, mars 2021 : [www.veblen-institute.org](http://www.veblen-institute.org)
- 95 – Exposition aux pesticides et maladie de Parkinson : le lien confirmé chez les agriculteurs français, Inserm, 16 juin 2009 : [https://presse.inserm.fr/wp-content/uploads/2017/01/2009\\_06\\_16\\_CP\\_LienPesticParkinson.pdf](https://presse.inserm.fr/wp-content/uploads/2017/01/2009_06_16_CP_LienPesticParkinson.pdf)
- 96 – Sonderbeilage. Offizielle Analysen des Landwirtschaftsministeriums zeigen: 50% der untersuchten Lebensmittel mit Pestiziden belastet – Wann handelt die Regierung?, Mouvement écologique, février 2025.
- 97 – Recommandations de la Commission concernant le plan stratégique relevant de la PAC du Luxembourg, Commission européenne, p.24, 18 décembre 2020.
- 98 – Gemeinsam Äntwert vun der Ministesch fir Landwirtschaft, Ernährung a Wäibau a vum Minister fir Wirtschaft, PME, Energie an Tourismus op d'parlamentaresch Fro n° 662 vun den éierbaren Deputéierten André Bauler an Luc Eméring, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture, 3 juin 2024.
- 99 – <https://onav.fr/rapport-de-loms-sur-limpact-sur-la-sante-et-lenvironnement-de-la-consommation-de-viandes-rouges-et-de-viandes-transformees/>
- 100 – <https://www.fao.org/faostat/en/#data/FBS>
- 101 – <https://www.peta-schweiz.ch/themen/welthunger/#tierwirtschaft>
- 102 – Der ökologische Fußabdruck Luxemburgs. Global Footprint Network & Conseil Supérieur pour un Développement Durable, 2010.
- 103 – Institut luxembourgeois de recherches sociales et d'études de marchés.
- 104 – Secteur agricole et alimentation : vision des consommateurs et des producteurs, ILRES, 30 juin 2023.
- 105 – Gemeinsam Äntwert vun der Ministesch fir Landwirtschaft, Ernährung a Wäibau a vum Minister fir Wirtschaft, PME, Energie an Tourismus op d'parlamentaresch Fro n° 662 vun den éierbaren Deputéierten André Bauler an Luc Eméring, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture, 3 juin 2024.
- 106 – Les ménages octroient 12% de leurs dépenses alimentaires aux produits bio, STATEC, REGARDS N° 12/2020, août 2020.
- 107 – Gemeinsam Äntwert vun der Ministesch fir Landwirtschaft, Ernährung a Wäibau a vum Minister fir Wirtschaft, PME, Energie an Tourismus op d'parlamentaresch Fro n° 662 vun den éierbaren Deputéierten André Bauler an Luc Eméring, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture, 3 juin 2024.
- 108 – Ibid.
- 109 – Recommandations de la Commission concernant le plan stratégique relevant de la PAC du Luxembourg, Commission européenne, p.13, 18 décembre 2020.
- 110 – Landwirtschaftsportal, Regierung des Großherzogtums Luxemburg : <https://agriculture.public.lu/de/agrarpolitik/landwirtschaft-in-luxemburg.html>
- 111 – Wichtigste politische Ziele der GAP 2023-2027, commission UE : <https://agriculture.ec.europa.eu/common-agricultural-policy/cap-overview/cap-2023-27/key-policy-objectives-cap-2023-27>
- 112 – Communiqué, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture, 12 décembre 2024.
- 113 – La Chambre d'agriculture luxembourgeoise est l'organisation officielle représentant les agriculteurs, les viticulteurs et les horticulteurs. Elle a été créée par la loi du 4 avril 1924 instituant des chambres professionnelles sur la base d'élections. <https://www.lwk.lu/de>
- 114 – Christophe Hansen rencontre les agriculteurs luxembourgeois, Un échange constructif sur l'avenir du secteur, Landwirtschaftsportal, Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg, 13 janvier 2025 : <https://agriculture.public.lu/de/aktuelles/2025/januar/visite-christophe-hansen.html>
- 115 – Stellungnahme Luxemburgs zum Beobachtungsschreiben der Kommission, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture, p.11, 2 mai 2022.
- 116 – Rapport annuel 2023, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture, p.48, 29 février 2023.
- 117 – „Mehr Biodiversität und Umweltschutz mit der Landwirtschaft“, FIBL/IFAB, pour le compte de l'Observatoire de l'Environnement naturel, p.43, 17 mai 2021.
- 118 – La plus grande part provenait de l'alimentation du bétail, avec 267 millions d'euros.
- 119 – Comptes économiques de l'agriculture en prix courants (en 1 000 € hors TVA), LUSTAT Statistiques.lu : [https://lustat.statec.lu/vis?fs\[0\]=Th%C3%A8mes%2C1%7CEntreprises%2D2%23%7CAgriculture%20et%20foresterie%2D2%23&pg=0&fc=Th%C3%A8mes&df\[ds\]=release&df\[id\]=DF\\_D2108&df\[ag\]=LU1&pd=%2C&dq=A](https://lustat.statec.lu/vis?fs[0]=Th%C3%A8mes%2C1%7CEntreprises%2D2%23%7CAgriculture%20et%20foresterie%2D2%23&pg=0&fc=Th%C3%A8mes&df[ds]=release&df[id]=DF_D2108&df[ag]=LU1&pd=%2C&dq=A)
- 120 – Ibid.
- 121 – „Mehr Biodiversität und Umweltschutz mit der Landwirtschaft“, FIBL/IFAB, pour le compte de l'Observatoire de l'Environnement naturel, p.57, 17 mai 2021.
- 122 – Recommandations de la Commission concernant le plan stratégique relevant de la PAC du Luxembourg, Commission européenne, p.12, 18 décembre 2020.
- 123 – Ibid, p.10/11.
- 124 – Umwelt- und Naturschutz in der Landwirtschaft: Hürden und Möglichkeiten. Zusammenfassung der Resultate einer Umfrage bei Landwirt\_innen, Oekozynter Paffendall a.s.b.l & Lëtzebuurger Landjugend a Jongbaueren asbl, juin 2023.
- 125 – En raison des conditions-cadres du marché, les bovins doivent être prêts pour l'abattage dans un certain délai. ... Avec une alimentation exclusivement à base d'herbe, cela est difficile à réaliser. Dans ce cas, les bovins croissent plus lentement et l'âge d'abattage est moins prévisible. (« Wie viel Kühe sind nachhaltig für Luxemburg? », IBLA, 23 octobre 2023.)
- 126 – Comment tout peut s'effondrer. Petit manuel de collapsologie à l'usage des générations présentes, Pablo Servigne et Raphaël Stevens, 2015.

127 – Prise de position de l'autorité de gestion du Luxembourg face aux observations de la Commission européenne concernant le projet de Plan Stratégique National du Grand-Duché de Luxembourg, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture, p.3, 27 avril 2022.

128 – Christophe Hansen rencontre les agriculteurs luxembourgeois, Un échange constructif sur l'avenir du secteur, 13 janvier 2025: <https://agriculture.public.lu/de/aktuelles/2025/januar/visite-christophe-hansen.html>

129 – Eine nachhaltige Zukunft für die Luxemburger Landwirtschaft. Jean Stoll in ‚de lëtzebuerger Zichter‘, Nr.2/2008.

130 – Gemeinsam Äntwert vun der Ministesch fir Landwirtschaft, Ernährung a Wäibau a vum Minister fir Wirtschaft, PME, Energie an Tourismus op d'parlamentaresch Fro n° 662 vun den éierbaren Deputéierten André Bauler an Luc Emering, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture, 3 juin 2024.

131 – Rapport annuel 2023, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture, p.14, 29 février 2023.

132 – ‚Mehr Biodiversität und Umweltschutz mit der Landwirtschaft‘; FIBL/IFAB, pour le compte de l'Observatoire de l'Environnement naturel, 17 mai 2021.

133 – CAP and rural development. Supporting Europe's farmers and developing rural communities, IFOAM Organics Europe : <https://www.organicseurope.bio/what-we-do/cap-and-rural-development/#:-:text=Proposes%20to%20put%20the%20principle,the%20preservation%20of%20environmental%20services.>

134 – Gemeinsam Äntwert vun der Ministesch fir Landwirtschaft, Ernährung a Wäibau a vum Minister fir Educatioun, Kanner a Jugend op d'parlamentaresch Fro n° 1244 vun dem éierbaren Deputéierten Marc Goergen, 11 novembre 2024.

135 – <https://www.fibl.org/de/infotek/meldung/fast-11-prozent-landwirtschaftliche-flaeche-eu-biologisch>

136 – <https://statistiques.public.lu/fr/publications/series/regards/2020/regards-12-20.html>

137 – <https://ibla.lu/en/ibla/projekte/abgeschlossene-projekte/>

138 – De Beroder No. : 113, Die Direktkostenfreien Leistungen 2022, Service d'économie rurale, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture, 2022.

139 – Wie viel Kühe sind nachhaltig für Luxemburg?, Projek SIMBA, IBLA, 23 octobre 2023.

140 – <https://www.2000m2.lu/>

141 – Gemeinsam Äntwert vun der Ministesch fir Landwirtschaft, Ernährung a Wäibau a vum Minister fir Wirtschaft, PME, Energie an Tourismus op d'parlamentaresch Fro n° 662 vun den éierbaren Deputéierten André Bauler an Luc Emering, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture, 3 juin 2024.

142 – <https://www.fao.org/faostat/en/#data/FBS>

143 – <https://onav.fr/rapport-de-loms-sur-limpact-sur-la-sante-et-lenvironnement-de-la-consommation-de-viandes-rouges-et-de-viandes-transformees/>

144 – Der ökologische Fußabdruck Luxemburgs. Global Footprint Network & Conseil Supérieur pour un Développement Durable, 2010.

145 – [https://www.2000m2.lu/ und ‚Food waste and food waste prevention by NACE Rev. 2 activity - tonnes of fresh mass, Eurostat, 2022: https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/env\\_wasfw/default/table?lang=en&category=env.env\\_was.env\\_wasst.](https://www.2000m2.lu/und.Food.waste.and.food.waste.prevention.by.NACE.Rev.2.activity.-tonnes.of.fresh.mass.Eurostat.2022.https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/env_wasfw/default/table?lang=en&category=env.env_was.env_wasst.)

146 – Das Höfesterben geht in der Landwirtschaft weiter, Luxemburger Wort, 2 septembre 2024.

147 – The common agricultural policy: 2023-27, EU-Kommission: [https://agriculture.ec.europa.eu/common-agricultural-policy/cap-overview/cap-2023-27\\_en#cap-reform-timeline.](https://agriculture.ec.europa.eu/common-agricultural-policy/cap-overview/cap-2023-27_en#cap-reform-timeline)

148 – Déclaration des Nations Unies sur les Droits des paysan-ne-s et Autres Personnes Travaillant dans les Zones Rurales : [https://digitallibrary.un.org/record/1650694? -v=pdf.](https://digitallibrary.un.org/record/1650694?-v=pdf)

## Crédits d'images

page 4 : © Meng Landwirtschaft  
 page 5 : © Meng Landwirtschaft  
 page 6 : Rinderherde (© Flickr-User Greg Tee / [https://www.flickr.com/photos/mister\\_tee/](https://www.flickr.com/photos/mister_tee/) / CC BY-NC 2.0)  
 page 13 : Éléments structurels naturels (© IBLA)  
 page 18 : Navire porte-conteneurs (© Tom Fisk / Canva)  
 page 23 : Légumes (© Frères des Hommes)  
 page 24 : Champ (© Vereenegung fir Biolandwirtschaft Lëtzebuerg a.s.b.l.)  
 page 26 : Femme au stand de légumes (© RyanLane / Getty Images Signature / Canva)  
 page 32 : Illustrations aliments (© Roby Faisal Bakhtiar / Bai Ha / Vecteezy)  
 page 33 : Paysanne (© chatkarenstudio / Canva)



[www.meng-landwirtschaft.lu](http://www.meng-landwirtschaft.lu)